

Du travailleur immigré au musulman

Louis Martin

ISBN 979-10-90906-51-8

Éditions SENONEVERO



Sommaire

Avertissement général.....	7
Prologue : <i>La Sainte Famille</i> et l'identité ouvrière.....	15
Annexe : Subsumption formelle, subsumption réelle....	24
Les Lutttes des années 1960 et 1970 Du travailleur	
« immigré » ? au musulman. Une histoire à problèmes...	29
« Lutttes ouvrières ? » : années 1960-1970.....	29
Les transformations au cours des années 1970.....	47
L'ambigüité des années 1970 : la lutte des foyers Sonacotra	
.....	60
La bascule des années 1980.....	68
La culturalisation.....	68
Les grèves de l'automobile, 1981-1984.....	69
Une panne de l'intégration ?.....	78
De la culturalisation comme élément fonctionnel de la	
reproduction au « problème musulman ».....	84
« La fabrique du musulman ».....	87
Des lutttes, marches, émeutes, et associations des quartiers	
à l'impossible « passage au politique ».....	97
Une seconde génération.....	98
Une rupture qui ouvre le champ politique.....	100
Les Assises nationales de la jeunesse immigrée : le	
« terrain » et le « politique ».....	109
Nécessité et impossibilité de « l'autonomie politique » :	
un éternel retour.....	116
Le terrain et la politique.....	116
Les impasses du passage au politique.....	126
Les contradictions du « passage au politique » : un cas	
exemplaire, le MIB.....	137
« Passage au politique » et démocratisme radical.....	145
Formalisme et réalité du « devenir politique ».....	161
Représentation ?.....	161
Existe-t-il encore quelque chose à représenter ?.....	164

Un détour : à propos de la lutte des sans-papiers.....	176
Le problème de la politique.....	178
Une analyse contrefactuelle.....	185
L'exemple américain : des « droits civiques » à Black Lives Matter.....	185
Émeutes 2005.....	203
Ballade en novembre.....	204
Du monde au quartier : un même modèle.....	204
Vous avez dit revendicatif ?.....	206
Une généralité bien particulière.....	220
Ni revendicatif, ni non-revendicatif, ni radical : antisocial	227
La voiture du voisin.....	233
Émeutes 2023.....	249
Statistiques et sentiments.....	249
Les « cités » et les Gilets jaunes.....	255
De la politique et d'une grande absence.....	255
L'antiracisme politique, naissance et devenir (2005-2024)	265
1 Naissance et maturité (2005-2017).....	266
La loi du 15 mars 2004 et « la décommunautarisation » de la lutte anti-islamophobie.....	267
Le CCIF.....	271
Après les émeutes de 2005, de nouveaux acteurs sur la question des violences policières.....	272
Apparition de l'antiracisme politique.....	275
Les collectifs de familles de victimes se coordonnent.....	285
Investir le droit.....	289
Les mobilisations Vérité et justice.....	289
Contentieux stratégiques.....	290
Produire des contre-enquêtes, médiatiser et rendre visible les violences policières.....	292
Impact politique : un changement momentané des termes du débat, dans un contexte général de recul politique.....	294
Du côté du front contre l'islamophobie.....	298

Après « Charlie », accélération du phénomène de racialisation.....	300
2 Le devenir politique de « l'antiracisme politique » .	308
Retour sur la thèse de « l'impossible passage au politique »	308
Le « devenir Politique » de l'antiracisme politique.....	310
Porosité progressive de « La France insoumise ».....	313
De George Floyd à Adama, printemps 2020.....	318
Assassinat de Samuel Paty et dissolution du CCIF.....	322
Élections de 2022 et 2024 : l'antiracisme politique aspiré par l'électoratisme ?.....	324
Conclusion pour l'avenir.....	330
Le Grand Récit décolonial.....	335
Européocentrisme et universalité du mode de production capitaliste.....	335
Une entourloupette : « la théorie générale de l'exploitation ».....	337
Nécessités et aléas des assignations et segmentations raciales dans le mode de production capitaliste. Tentative de synthèse théorique.....	341
La segmentation raciale est une production objective.	342
La segmentation de la force de travail et la concurrence ne sont pas « en soi » racisation.....	342
Le matériau de la production : sujet et identité.....	344
Lieux de production des identités raciales.....	345
Processus de production de la segmentation et des identités raciales.....	346
L'universalité du mode de production capitaliste.....	346
Historicisation hiérarchique des sociétés.....	351
Universalisme, historicisation hiérarchique et cultures.....	352
Les outils de production.....	353
La domination.....	353
La race : coagulation mouvante de déterminations du mode de production capitaliste.....	358
L'ouvrier conceptuel.....	359
Un virus opportuniste.....	363

Fragilité des constructions raciales.....	365
La race c'est « naturel ».....	366
Retour sur « l'unité de la classe » et la Sainte Famille ..	371

Avertissement général

Comme dans un kaléidoscope aux configurations changeantes, les segmentations raciales sont des déterminations objectives de l'existence du prolétariat comme rapport au capital. Elles ont, dans les catégories du mode de production capitaliste, leur processus de production, leurs lieux de production, leurs matériaux, leurs outils. Elles fonctionnent selon leurs propres critères dans leur autonomie relative. Aucune unité préalable de la classe ne peut les dépasser. Elles appartiennent aux propres limites intérieures de la lutte en tant que classe que seul le processus révolutionnaire d'abolition de la classe peut anéantir.

De l'identité par le travail des années 1950 et 1960 à l'essentialisation culturelle parachevée dans le « musulman » et le « voile » en passant par les marches, les émeutes et les mouvements issus des cités, les luttes de sans-papiers, les grèves de l'automobile des années 1980, les foyers Sonacotra, l'interclassisme et les questions de mixité/non-mixité des luttes, la segmentation raciale est un processus mouvant, un virus opportuniste. Le prolétariat « un » et, par nature, révolutionnaire fut une construction nécessaire aujourd'hui obsolète.

Crier « La classe ! La classe ! », n'est pas plus pertinent dans une « perspective révolutionnaire » que de crier « La race ! La race ! ». Il ne s'agit pas de combiner les deux, comme dans une mauvaise compréhension de « l'intersectionnalité ». Le prolétariat n'existe pas préalablement dans une sorte de pureté théorique *avant* de compter en son sein des Arabes, des Noirs, etc., ou... des femmes (il contient bien des hommes blancs). C'est à partir de l'exploitation dans le mode de production capitaliste que nous déduisons les constructions raciales comme nécessaires et le cours des luttes de classe comme relevant, à leurs risques et périls, de cette nécessité ; mais aussi de ce que constamment la lutte de classe travaille la

fragilité, la labilité, des segmentations raciales qui bien que processus objectifs sont des configurations mouvantes.

La question des segmentations raciales est incontournable, d'autant plus que, ces temps-ci, la question « race/classe » est prise « entre deux feux ».

D'un côté, les entrepreneurs en racisation construisent leur racket avec « la race, la race ! », en en faisant la raison première de l'histoire universelle sous une forme militante comme les « Indigènes de la République » ou savante comme les penseurs décoloniaux.

De l'autre, pour les derniers représentants de l'unité de la classe telle qu'en elle-même, l'Histoire exigerait d'elle et de son « être » son achèvement.

Ceux-ci, tout en parlant souvent de « communisation », rejouent les airs les plus éculés du mouvement ouvrier et ne voient dans les entrepreneurs que des manipulateurs malveillants polluant la classe ouvrière telle qu'en son concept l'éternité la fige.

Ceux-là ne rêvent que d'être institutionnellement reconnus par la République comme les représentants légitimes d'un groupe dont *ils transforment l'assignation raciale en injonction d'appartenance*. Chacun connaît son rôle et sert la réplique à son partenaire.

Contre les entrepreneurs en racisation, « [nous] avons dissipé le mensonge de la race – la vieille race, biologique, génétique, héréditaire – et l'avons dénudée pour qu'elle se révèle telle qu'elle s'impose à nous : comme une structure sociale, comme des catégories construites dans lesquelles nous sommes assignés de force, comme une marque qui détermine nos positions sociales et nos ressources matérielles, nos interactions et nos vies quotidiennes. La race n'est pas, elle s'exerce, elle s'impose, elle violente. Comment des catégories raciales dans lesquelles nous sommes confinés pourraient-elles devenir des refuges familiers et confortables quand elles sont des trous, des pièges, barbelés par l'hégémonie blanche et creusés pour l'esclavage et la colonisation [...] Je revendique mon individualité contre l'assignation raciale et l'injonction à l'appartenance. "Nous n'avons pas le devoir d'être ceci, ou cela" écrivait Fanon : lutter contre le système raciste, c'est

simultanément *reconnaître sa condition de racisé et refuser de s'y laisser enfermer* [souligné par nous]¹. »

Contre ces camarades qui sont dans le déni de l'objectivité des segmentations raciales, et plus précisément de *leur caractère inhérent à l'existence même de la classe*, qui n'est jamais « une », il faut affirmer leur caractère objectif et, par cela même, leur fluidité, leur labilité, leur historicité. C'est là l'objet même de la critique théorique et un point d'attaque pratique dans les luttes de classe qui n'ont que faire de la dénonciation de « manipulations ».

Ce n'est que la reconnaissance de l'objectivité des segmentations raciales *inhérentes à l'appartenance de classe même* et non le déni au nom d'un « ouvrier conceptuel » qui est la critique pertinente démantibulant le discours des entrepreneurs en racisation. Cette même reconnaissance renvoie les représentants de l'« ouvrier conceptuel » à leurs fantasmes de militants considérant leur personne et leur existence comme la preuve manifeste de l'unité toujours déjà là de la classe.

La *segmentation raciale du prolétariat* agite ce milieu qui, de fait, est le nôtre : celui de l'« activisme », de l'« ex-ultragauche », de l'« autonomie », des « communisateurs » et, à la limite, des « indigènes » et des « décoloniaux », etc. Enfin, tout un milieu « radical » qui se déchire et parfois se tabasse.

Ce livre rassemble dix textes issus du groupe-revue *Théorie communiste* qui, dans son n° 26 (mai 2018), avait largement abordé toutes ces questions. Nous y revenons ici de façon plus synthétique avec des textes remaniés, plus concis ou nouveaux comme l'historique des associations et mouvements issus des « banlieues » et leur impossible et toujours recherché « passage au politique », ainsi que celui sur les émeutes de 2023 ; la synthèse théorique est également nouvelle tout comme les textes relatifs aux émeutes de 2005 et de 2023.

D'autres parcours de lecture que celui présenté ici sont possibles. On peut prendre appui sur la synthèse théorique pour lire les textes historiques (qui ne sont pas dénués d'a

1 Mélusine, « Bouteldja ses "sœurs" et nous », disponible en ligne, 2016.

priori); lire à la suite les deux commentaires de *La Sainte Famille*; commencer par le texte sur les associations et « mouvements de banlieues » si l'on veut se situer immédiatement dans le moment présent, etc.

Voici celui que nous avons retenu :

- *La Sainte Famille et l'identité ouvrière* : « Il ne s'agit pas de savoir quel but tel ou tel prolétaire, ou même le prolétariat tout entier, se représente momentanément. Il s'agit de savoir *ce que* le prolétariat *est* et ce qu'il sera obligé de faire, conformément à cet être². » Une proposition théorique devenue totalement obsolète.
- *les luttes des années 1960 et 1970 : du travailleur « immigré » ? au musulman*. C'est toute une histoire des luttes de classe qui, des années 1960 à aujourd'hui, nous a menés du travailleur immigré ou même du travailleur tout court à « l'immigré », qui plus est « musulman » et substantialisé comme tel jusqu'à la énième génération dans son identité culturelle avec son essentialisation à la clé.
- *Des luttes, marches, émeutes, et associations des quartiers à l'impossible « passage au politique »* : historique des mouvements et associations « issus des banlieues » depuis la Marche de 1983 à 2023. D'épuisement en épuisement : échecs et recommencements dans la recherche de l'impossible passage au politique (contrairement à ce qui a pu se passer momentanément de façon très conflictuelle aux États-Unis).
- *Les émeutes de 2005* : les émeutiers ne veulent plus être ce qu'ils sont et s'en prennent à tout ce qui les a faits ce qu'ils sont, *ils sont irreprésentables*. Ils ne sont plus une identité, mais la dissolution de cette

2 K. Marx, F. Engels, *La Sainte Famille* (1845), Paris, Éd. Sociales, 1969, p. 48.

identité, et on ne représente pas politiquement une dissolution.

- *Les émeutes de 2023* : La révolte survient quand les jugements de valeur, les sentiments, vis-à-vis du fonctionnement de la société apparaissent comme transgressés, quand le « système » ne permet plus la possibilité matérielle d'y survivre, quand sont outrepassés les normes et les « principes moraux », qui quotidiennement contrôlent et régissent le « racisme ordinaire ». Pour la jeunesse des « quartiers », être la « France d'en dessous la France d'en bas » était la norme, mais le meurtre, le confinement sanitaro-policié et l'inflation ont bousculé cette norme. Le « contrat » est rompu, l'attaque de la « bande rivale » (l'État), le pillage de nécessité ou non (mais qui peut définir le « nécessaire » ?) deviennent *nécessaires* pour l'individu concret interpellé alors comme sujet.
- *Les « cités » et les Gilets Jaunes* : les raisons d'une grande absence. Le concept d'« économie morale » (Edward P. Thompson) permet de comprendre pourquoi des personnes vivant dans des situations très précaires ne se révoltent pas forcément de manière ouverte. Si les jugements de valeur, qui sont les leurs vis-à-vis du fonctionnement de la société, ne leur apparaissent pas transgressés, elles n'ont pas de raison d'estimer que le système économique ou que leurs dirigeants ont outrepassé les normes et les principes moraux qui doivent régenter l'économie et/ou leurs engagements.
- *L'antiracisme politique, naissance et devenir* (2005-2024). Il est difficile pour le moment d'évaluer si des stratégies comme celles de LFI seront le lieu d'une énième substitution de la politique « d'en bas » par la politique d'État, qui elle, est toujours celle « d'en haut ». Le devenir des luttes de

l'immigration et des banlieues ne sera de toute façon pas identique à ces tentatives de représentation politique. Les combats quotidiens de l'« antiracisme politique » sur tous les aspects du « racisme institutionnel » sont nécessaires et peuvent par-là être efficaces.

- *Le « Grand Récit décolonial »*
L'européocentrisme est à juste titre, mais parfois pour de mauvaises raisons, l'objet de critiques visant Marx, le marxisme en général et plus généralement encore la théorie communiste. Or, ce n'est tout de même pas la faute de Marx et de ses épigones si le mode de production capitaliste est apparu en Europe *et ne pouvait apparaître que là* et s'il est le seul mode de production *légitimement universel*.
- *Nécessité et aléas des assignations et segmentations raciales dans le mode de production capitaliste. Tentative de synthèse théorique.* L'universalité du capital et son historicisation hiérarchique de toutes les autres sociétés (modes de production), les inégaux niveaux de développement jusqu'à leur mise en abyme dans le capitalisme actuel, la division du travail, l'aspect historique de la valeur de la force de travail, le jeu entre rapports de production et rapports de distribution (avec la prédominance que ceux-ci peuvent acquérir sur les premiers), et actuellement la « dénationalisation de l'État³ » et la mise en forme des luttes sociales qu'elle induit, constituent le fondement du processus de production des segmentations raciales.
- *Retour sur « l'unité de la classe » et la Sainte Famille* : Être une classe n'est pas l'épiphanie d'une

3 Nous reprenons cette notion à Saskia Sassen : *La Globalisation. Une sociologie*, Paris, Gallimard, 2007 et *Critique de l'État* (2006), Paris, Demopolis/Le Monde diplomatique, 2009.

nature révolutionnaire, du fameux « ce qu'elle doit faire conformément à cet être⁴ ». Le sujet homogène n'a jamais existé et n'existera jamais, la segmentation et la condition commune ne sont pas des contraires exclusifs. La reconduction ou non de toutes les segmentations, c'est la question qui se pose dans les luttes lorsqu'elles tendent à se généraliser.

Ces textes font avant tout référence à la fabrication et l'évolution de la racisation en France, cela n'exclut pas d'avoir cherché à poser des concepts et des articulations théoriques susceptibles d'être retravaillés dans d'autres contextes nationaux et historiques.

4 K. Marx, F. Engels, *La Sainte Famille*, *op. cit.*

Prologue : *La Sainte Famille* et l'identité ouvrière

Pendant longtemps, jusqu'à la fin des années 1960, à l'intérieur du mode de production capitaliste, la lutte des classes fut considérée comme violente mais simple. Dans cette lutte, le prolétariat trouvait, dans sa situation à libérer, les fondements de l'organisation sociale future qui devenait un *programme à réaliser*. Ce que nous appelons programmatisme désigne, dans la lutte des classes entre le prolétariat et le capital, le prolétariat comme l'élément positif qui fait éclater la contradiction. La révolution était alors la *libération du travail* et *l'affirmation du prolétariat* : dictature du prolétariat, conseils ouvriers, période de transition, État dégénéré, autogestion généralisée, « société des producteurs associés », etc. La résolution de la contradiction était donnée comme l'un des termes de la contradiction. Le prolétariat était alors investi d'une *nature révolutionnaire* qui le faisait être contradictoire au capital et qui se modulait selon des conditions historiques plus ou moins « mûres ». Le programmatisme n'était pas seulement une théorie ; il était avant tout la pratique du prolétariat dans laquelle la montée en puissance de la classe dans le mode de production capitaliste (de la social-démocratie aux conseils ouvriers) était positivement le marchepied de la révolution et du communisme. Il était la pratique du prolétariat depuis le début du XIX^e siècle, jusqu'à la fin des années 1960. Or, lié de façon essentielle à la période de subsomption formelle⁵ du travail sous le capital, il s'est « décomposé » sous la forme spécifique de l'*identité ouvrière* dans la première phase de la subsomption réelle à partir des années 1920. Depuis la fin du programmatisme et de son dernier avatar l'identité ouvrière, la question du rapport entre

5 Voir infra l'annexe Domination formelle, domination réelle.

les formes d'apparition du prolétariat et « ce qu'il est » est devenue une question incontournable.

Il est devenu impossible d'annoncer la sentence de Karl Marx : « Il ne s'agit pas de savoir quel but tel ou tel prolétaire, ou même le prolétariat tout entier, se *représente* momentanément. Il s'agit de savoir *ce que* le prolétariat *est* et ce qu'il sera obligé de faire, conformément à cet *être*. »

Même la constitution de l'identité ouvrière, cette belle réalité de la classe bien conforme à son concept dont nous avons héritée dans nos représentations, était paradoxalement traversée d'autres « identités » *qui en étaient constitutives*.

Toutes les caractéristiques du procès de production immédiat (travail à la chaîne, coopération, production-entretien, travailleur collectif, continuité du procès de production, sous-traitance, segmentation de la force de travail), toutes celles de la reproduction (travail, chômage, formation, welfare, famille), toutes celles qui faisaient de la classe une détermination de la reproduction du capital lui-même (service public, bouclage de l'accumulation sur une aire nationale, inflation glissante, « partage des gains de productivité »), tout ce qui posait le prolétariat en interlocuteur national socialement et politiquement, tout cela fondait une *identité ouvrière*, confirmée à l'intérieur même de la reproduction du mode de production capitaliste, à partir de laquelle se jouait le contrôle sur l'ensemble de la société comme gestion et hégémonie.

Cette identité ouvrière qui constituait le *mouvement ouvrier* et structurait la lutte des classes, jusqu'à la division de l'accumulation mondiale avec le « socialisme réel », reposait sur la *contradiction entre d'une part la création et le développement d'une force de travail mise en œuvre par le capital de façon de plus en plus collective et sociale, et d'autre part les formes apparues comme limitées de l'appropriation par le capital de cette force de travail dans le procès de production immédiat et dans le procès de reproduction*. Voilà la situation conflictuelle qui se développait comme identité ouvrière, qui trouvait ses marques et ses modalités immédiates de reconnaissance (sa confirmation) dans la « grande usine », dans la dichotomie entre emploi et chômage, travail et formation, dans la soumission du procès de travail à la

collection des travailleurs, dans les relations entre salaires, croissance et productivité à l'intérieur d'une aire nationale, dans les représentations institutionnelles que tout cela implique, tant dans l'usine qu'au niveau de l'État, et *last but not least* dans la légitimité et la fierté sociale et culturelle d'être ouvrier. L'identité ouvrière était le fondement du cycle de luttes s'étendant durant la première phase de la subsomption réelle du travail sous le capital, des années 1920 à la fin des années 1960. Il y avait bien autoprésupposition du capital, conformément au concept de capital, mais la contradiction entre prolétariat et capital ne pouvait se situer à ce niveau, en ce qu'il y avait production et confirmation à l'intérieur même de cette autoprésupposition d'une identité ouvrière par laquelle se structurait, comme mouvement ouvrier, la lutte de classe.

Cette non-coïncidence entre production et reproduction était la base de la formation et confirmation dans la reproduction du capital d'une *identité ouvrière*; elle était l'existence d'un hiatus entre production de plus-value et reproduction du rapport social, hiatus autorisant la concurrence entre deux hégémonies, deux gestions, deux contrôles de la reproduction. Elle était la substance même du mouvement ouvrier.

L'identité ouvrière était une construction idéologique apparaissant identique aux rapports de production. Se construisant dans l'exclusion des femmes et des immigrés, elle se consolide dans les années 1930 jusqu'à la fin des années 1960 sur la figure de l'ouvrier blanc, marié, père de famille, travaillant à temps complet dans la grande industrie.

Elle masque (mal) ceux et celles qu'elle exclut et les conflits qu'elle occulte : l'ouvrier immigré des années 1950-1960 ne fut jamais seulement ouvrier lors des grèves de Billancourt ou de Penarroya, la grève des foyers Sonacotra ne fut pas la simple révolte de prolétaires mal logés. Ce qui différenciat cette époque de la nôtre, c'est que dans la situation d'immigré, la situation raciale était interne (intégrée), consubstantielle à celle de travailleur, elle n'était pas substantialisée comme telle en dehors de cette situation, c'est-à-dire culturalisée.

Tout ce qui n'était déjà qu'une construction apparut alors comme obsolète.

Commençons par quelques touches éparses et un petit détour par les États-Unis, puis nous reviendrons en France.

Les nouveaux mouvements sociaux des années 1960-1970, qui mettaient l'accent sur les questions d'identité, étaient-ils vraiment différents de leurs prédécesseurs centrés sur les questions économiques ? Pour répondre à cette question, les travaux de sociologues rappelant que les questions d'identité collective et de culture du mouvement étaient déjà présentes dans les mobilisations antérieures, notamment celles des ouvriers au XIX^e siècle, ont été particulièrement éclairants⁶.

Examinant les différents aspects de la « Renaissance » noire des années 1920, de l'effervescence littéraire et artistique d'une élite culturelle à Harlem à l'avènement d'une culture noire prolétaire et urbaine dont l'exemple type est la « *Black Metropolis* » incarnée par Chicago, ce chapitre soutient que, si les élites avant-gardistes new-yorkaises jouèrent un rôle important dans l'émergence d'une minorité noire fière d'elle-même et de ses racines africaines, au même moment l'invention d'une culture de masse urbaine permit à la classe ouvrière noire, et en particulier aux femmes, d'exprimer leur nouvelle attitude militante⁷.

On peut même aller plus loin dans cette approche d'identités *constitutives* de l'appartenance de classe, avec des cas où la constitution d'identités devient une révolte *contre la condition ouvrière* :

Les migrants qui venaient (après la Première Guerre mondiale) d'un environnement où ils

6 C. Rolland-Diamond, *Black America, une histoire des luttes pour l'égalité et la justice. XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2016, p. 16.

7 *Ibid.*, p. 20.

étaient uniquement identifiés par leur position économique de travailleurs subalternes et qui continuaient de souffrir de discrimination dans le monde ouvrier du Nord, refusaient en effet de s'identifier uniquement par leur fonction socio-économique. Pour eux, les pratiques sociales et culturelles et la consommation de masse devinrent autant de moyens de redéfinir la respectabilité [...] Ces nouveaux citoyens remettaient en question non seulement la suprématie blanche mais aussi le mouvement réformiste noir *et leur identification comme travailleurs* [souligné par nous]⁸.

Retour au bercail :

Dans le Nord, on sait maintenant ce que l'élection de Jules Guesde et les progrès du Parti Ouvrier Français doivent à la deuxième génération belge ; les détracteurs du leader socialiste cherchant même à le discréditer en le désignant sous le terme de « député des Belges ». Dans les années vingt, la formidable mobilisation collective qui anime les cités textiles comme « Halluin-la-Rouge » montre que le PCF est l'héritier du POF. Sa base sociale et les ressorts de la mobilisation doivent tout autant à la condition ouvrière qu'à l'origine flamande des travailleurs. En Lorraine, Serge Bonnet a montré l'étroite corrélation entre la progression des voix communistes dans les communes sidérurgiques et minières et la progression des électeurs ayant un patronyme italien⁹.

Nous avons montré, dans nos recherches sur la Lorraine, qu'il y avait une manière « italienne » d'être ouvrier sidérurgiste et membre du Parti communiste¹⁰.

8 *Ibid*, p. 114.

9 G. Noirielle, *Le Creuset français* (1988), Paris, Seuil, 2006, p. 230-231.

10 *Ibid*, p. 323.

On commence mieux à comprendre aujourd'hui la place que la deuxième génération, à la fois pour des raisons tenant à son enracinement dans la classe ouvrière et pour des raisons liées à l'origine nationale, a occupée dans les formes de mobilisation politique propres au monde ouvrier¹¹.

Il n'y a plus de « Raison dans l'histoire », il n'y a plus de « lendemains qui chantent » *substantiellement* assurés. Cette fausse abstraction de l'être du prolétariat, « un » en lui-même, consiste à ramener le divers, seulement ensemble de phénomènes, à l'unité de la condition commune de porteurs de force de travail et d'exploités. Tout se passe comme si l'on avait d'un côté les classes dans leur situation, leur contradiction, ce qu'elles doivent être et faire « conformément à leur être », et, de l'autre, des circonstances, des dire, des façons d'être immédiates, des idéologies, en un mot des *accidents*. Cet autre côté n'est qu'accident, gêne, entrave momentanée, extérieure à l'être et à son devenir nécessaire. En bref, quelque chose dont on ne saurait pas trop quoi faire, sinon qu'il faut « faire avec ». Et, entre les deux, *rien*. Ce qui manque alors entre les formes et leur unité ce n'est rien moins que les rapports sociaux capitalistes qui déterminent l'articulation des formes et de *leur essence comme étant la relation entre les formes*, chaque forme apparaissant alors comme *forme d'apparition*. C'est comme si l'on disait que le local, la défense de l'ordre genré, les contradictions de classes devenues distinctions entre les « riches et les pauvres », la notion d'élite et l'« authenticité du peuple », la condamnation des assistés, le racisme au nom de la citoyenneté et de la culture nationales, etc., ne faisaient que *perturber* désagréablement la structure des relations et des contradictions de classes. D'un côté la lutte de classe telle qu'en son concept et, à côté, occasionnellement, des circonstances perverses mais irrationnelles bien que parfois conjoncturellement compréhensibles.

11 *Ibid.*, p. 230.

Dans la problématique programmatique d'un « être révolutionnaire » de la classe, la sentence de Marx était définitive, autosuffisante (bien qu'elle ait été produite dans une problématique encore humaniste). Mais voilà, le dépassement révolutionnaire du mode de production capitaliste est un *dépassement produit*, une sorte de point historique inconnu : (une *conjoncture*. Même si cette dernière n'est pas fortuite au regard de ce qu'est le capital comme contradiction en procès). La question ne se présente plus alors, dans chaque analyse particulière, comme celle d'une « disharmonie » accidentelle, sans grand intérêt théorique et sans conséquences majeures sur un aboutissement inéluctable et, de fait, toujours déjà là.

Le cours réel de la lutte de classe qui n'est jamais pur, jamais « conceptuel », n'aurait pas grande importance dans la mesure où il ne s'agirait que d'une « disharmonie » momentanée entre d'un côté ce qu'il se passe, ce que fait la classe et, de l'autre, son « être » dont, bien sûr, les théoriciens ont eu la révélation. En quelque sorte, ce ne serait pas « rationnel » et donc à peine « réel » : les « nécessités » attachées à cet « être », telles la loi de la pesanteur, la gravité, se feront sentir et sauront bien remettre toute chose en place. Mais, en ce qui concerne les classes sociales, comme en ce qui concerne la physique, la gravité est toute pleine d'accidents, de courbures selon les objets rencontrés ou frôlés. Tout comme la rectitude newtonienne, « l'heure solitaire de la détermination en dernière instance ne sonne jamais ». Il n'y a pas d'un côté une définition essentielle *et une* de la classe et de l'autre des formes d'apparition dues aux catégories du capital. Une vision qui nous amènerait à une étrange définition essentielle, si essentielle qu'elle fait l'économie du rapport du prolétariat au capital et de son existence comme classe de ce mode de production.

On peut comprendre que, dans les aires centrales du mode de production capitaliste, l'identité ouvrière a longtemps masqué l'articulation problématique entre l'unité et le divers. Cette identité était une construction sociale que venaient confirmer les modalités de la reproduction du capital dans la période antérieure à la restructuration des années 1970. Elle était un vécu idéologique, celui de la « vie en bleu », au

travers de la division du travail, des rapports entre hommes et femmes, de la relation aux travailleurs immigrés, de la relation à la nation, à la politique, à la démocratie, etc., mais qui avait la singulière faculté d'apparaître comme la situation objective d'être ouvrier. *La relation vécue aux rapports de production se donnait comme les rapports de production eux-mêmes*. On ne peut plus dire que cela soit le cas aujourd'hui. C'est de cette identité ouvrière dont les héritiers du programmatisme qui en reprennent tous les schémas, plaquant, on ne sait pourquoi, la communisation comme leur aboutissement actuel, sont maintenant orphelins.

Si l'on ne peut plus, avec le Marx de *La Sainte Famille*, dire « peu importe », la théorie n'en est pas pour autant ballottée au gré des vents de l'actualité. C'est dans le cours même de l'analyse, dans les caractéristiques concrètes spécifiques de chaque objet, que la théorie dit le fondement (la contradiction) et la particularité de sa critique de cet objet, c'est-à-dire de façon inséparable les circonstances et leur raison d'être. La disharmonie n'est pas rejetée à l'extérieur de l'objet comme cela apparaît dans une théorie normative qui confond le concept et le réel. C'est dans la spécificité de l'objet qu'il faut *prendre parti de façon chaque fois concrète* et on se trouve alors beaucoup plus d'ennemis que quand on se bat au nom de l'essence-de-ce-qui-doit-être.

Il ne s'agit pas d'un fataliste « c'est ainsi ». Si, dans ce cycle, la limite de chaque lutte et même de tout rapport, à un moment donné, entre le prolétariat et le capital, c'est fondamentalement le fait d'« agir en tant que classe » ou même simplement d'être une classe, la limite est alors inhérente et existera toujours de façon spécifique à la lutte et à la situation et selon les modalités de la reproduction du mode de production capitaliste *dont le prolétariat est une classe*. Cette limite est une *nécessité*, d'une part quelque chose qui ne peut pas ne pas être, ce sans quoi aucune lutte n'aurait lieu et sans quoi toute situation serait simplement un « c'est ainsi » et, d'autre part, un moment de l'autoprésupposition du capital. La limite de la lutte du prolétariat, la limite de la lutte en tant que classe (c'est-à-dire toutes les circonstances immédiates liées au fait que le prolétariat est une classe du mode de production capitaliste dans sa reproduction) est une

façon concrète de dire simultanément dans la théorie *et* la disharmonie qu'elle ne rejette pas hors d'elle comme accidentelle ou sans intérêt *et* le fondement, la raison d'être, elle dit même que, sans la disharmonie, elle ne serait pas. S'il suffisait de se mettre au balcon pour voir les concepts passer dans la rue, il n'y aurait pas de théorie.

Le réel s'impose toujours malgré tout à la pureté du concept et à ses chevaliers servants. Que faire et que dire quand les prolétaires n'agissent pas en tant que tels, « selon leur être » ? Le prolétariat pourrait-il ne plus être contraint de faire ce qui est conforme à son être ? Les prolétaires (il est « théoriquement » plus prudent dans ce cas d'abandonner le singulier du prolétariat *substantiel* pour le pluriel des *contingents* prolétaires) pourraient agir en tant que membres d'une nation, défendre « leur » entreprise, se revendiquer de telles communautés religieuses, ethniques, etc. Il arrive que les circonstances aient de sérieux effets dont il est difficile de se débarrasser avec un « peu importe ». On peut comparer « l'être du prolétariat » à la loi de la gravité mettant toute chose à sa place, mais alors comment peut-elle laisser faire une telle entorse à la pesanteur ? On peut le regretter, le critiquer, mais les prolétaires ont parfois une religion, des origines ethniques auxquelles ils tiennent à tort ou à raison. *Horresco referens* : « ils » peuvent même être des femmes. Oui, ils et elles aiment se retrouver entre eux, parler leur langue, aller à la mosquée, à l'église arménienne ou grecque orthodoxe, simplement acheter les produits de leur cuisine ne serait-ce que pour longuement parler avec les vendeurs, et cela quelle que soit par ailleurs et simultanément leur engagement dans les luttes sur leur lieu de travail ou en dehors malgré la distinction que souvent cette religion ou ces origines formalisent dans ces luttes.

On sait que les prolétaires n'ont « que leurs chaînes à perdre », mais les prolétaires réellement existants sont tout de même parfois de rôles de gens. Le travailleur immigré : ouvrier ou immigré ?

Annexe : Subsumption formelle, subsumption réelle.

Dans l'histoire du mode de production capitaliste on peut distinguer deux périodes principales. Cette distinction est effectuée par Marx dans le *Sixième Chapitre du Capital*¹². Il l'effectue également chaque fois que, dans *Le Capital* ou dans les *Fondements de la critique de l'économie politique*, il est question du mode de production spécifiquement capitaliste. Ces deux périodes sont : la subsumption formelle du travail sous le capital (ou domination formelle) et la subsumption réelle (ou domination réelle); leur distinction repose sur la différenciation des modalités d'extraction de la plus-value (plus-value absolue et plus-value relative).

Il ne s'agit pas là d'une simple différenciation technico-économique, selon que l'un ou l'autre des deux modes d'extraction de la plus-value domine, c'est l'ensemble des rapports sociaux, l'ensemble de la contradiction entre le prolétariat et le capital qui diffèrent. La domination formelle, historiquement première, se caractérise par le fait que le capital domine un procès de travail qui lui préexiste : la plus-value ne peut être extorquée qu'en allongeant la journée de travail ou en multipliant les journées de travail simultanées. Cela signifie que le mode de production capitaliste ne domine pas l'ensemble de la société, et précisément les branches produisant les marchandises entrant dans la valeur de la force de travail, la reproduction de la force de travail n'est pas un moment du cycle propre du capital. Cette situation s'accompagne également d'une faible composition organique du capital ; le capital lui-même fait du facteur travail l'élément déterminant de la valorisation, contrairement à la situation où la croissance de la productivité est le moyen dominant pour accroître le surtravail. La valorisation du capital est une contrainte au surtravail à laquelle le prolétariat se soumet à l'occasion du premier moment de l'échange salarial, l'achat-

12 Édition française sous le titre *Un chapitre inédit du Capital*, Éditions. 10 / 18 UGE, 1970

vente de la force de travail. Le caractère salarié du travail n'est spécifié que dans ce premier moment, dans le second (la consommation du travail par le capital), produire plus de valeur que ne coûte sa reproduction, ou produire de la valeur, sont indifférenciés. Produire de la plus-value, c'est forcément produire plus de valeur totale, et non abaisser la valeur des marchandises entrant dans la reproduction de la force de travail. Etant donné ce qu'est la plus-value absolue, produire plus de valeur que ne coûte sa reproduction, ce qui est la spécificité du travail salarié, n'a pas encore de manifestation différente d'être *simplement producteur de valeur*. Dans le second moment de l'échange, la forme spécifique du travail salarié se confond avec la simple capacité du travail à être créateur de valeur, d'où l'importance, dans toutes les théories de la transition, de la comptabilité du travail, du système des bons, de la conservation de la marchandise, excepté en ce qui concerne la force de travail *qui n'est plus une marchandise* car c'est le temps de travail qui est comptabilisé et subi les défalcatons nécessaires à la reproduction sociale (c'est fondamentalement en cela qu'il s'agit bien d'une « transition »).

Avec la subsumption formelle, la domination du capital se résout en une contrainte au surtravail, sans que le travail lui-même soit entièrement spécifié comme travail salarié, sans que le procès de travail soit un procès de travail adéquat au capital (c'est-à-dire, dans lequel l'absorption du travail vivant par le travail mort soit le fait du procès de travail lui-même comme développement de la machinerie), sans que les forces sociales du travail (coopération, division du travail, science) soient objectivées dans le capital fixe.

Le capital, dans son rapport au travail, se pose lui-même comme une puissance extérieure. Il s'ensuit que le prolétariat, dans sa contradiction avec le capital, le considère comme contrainte, et la révolution comme sa libération, son affirmation. La lutte de classe a pour contenu *l'affirmation du prolétariat*, son érection en classe dominante, la production d'une période de transition, la formation d'une communauté fondée sur le travail créateur de valeur. Le prolétariat est déjà dans la contradiction qui l'oppose au capital, l'élément positif à dégager. Le prolétariat est en effet alors à même d'opposer au

capital ce qu'il est dans le capital, c'est-à-dire de libérer de la domination capitaliste sa situation de classe des travailleurs, et de faire du travail *productif* la relation sociale entre tous les individus, leur communauté. Cela revient à vouloir faire de la valeur un mode de production. C'est tout ce contenu là, théorique et pratique, de la lutte de classe du prolétariat que nous appelons *programmatisme*.

Avec la subsomption réelle du travail sous le capital, dont l'extraction relative de surtravail est le point central, c'est tout ce qui faisait de la condition prolétarienne quelque chose à dégager contre le capital, qui disparaît ; le programmatisme se décompose. La reproduction de la force de travail perd toute autonomie par rapport à la reproduction du capital, le travail n'est plus l'élément dominant du procès immédiat, le procès de production devient adéquat à l'absorption du travail vivant par le travail mort, l'unité sociale des capitaux est fixée par l'échange au prix de production, c'est-à-dire d'une façon telle que la différence entre capital variable et capital constant est niée, la défense de la condition prolétarienne n'est plus qu'un moment de l'autoprésupposition du capital. Le travail est totalement spécifié comme travail salarié.

« La production de la plus-value absolue n'affecte que la durée du travail, la production de la plus-value relative en transforme entièrement les procédés techniques et les combinaisons sociales. Elle se développe donc avec le mode de production capitaliste proprement dit¹³. »

La crise de la fin des années 1960 (au début des années 1980) a initié une seconde phase de la subsomption réelle. Toute restructuration est le résultat d'une lutte des classes, d'une défaite ouvrière. Ce fut la défaite de l'identité ouvrière, quelles que soient les formes sociales et politiques de son existence (des Partis communistes à l'autonomie ; de l'État socialiste aux Conseils ouvriers) Cette identité ouvrière reposait dans sa totalité sur la contradiction qui se développe dans la première phase de la subsomption réelle (des années 1920 aux années 1960) entre d'une part la création et le développement d'une force de travail mise en oeuvre par le capital de façon de plus en plus collective et sociale, et d'autre

13 Marx, *Le Capital*, Éd. Sociales 1948, t. 2, p. 184

part les formes de l'appropriation par le capital, de cette force de travail, dans le procès de production immédiat, et dans le procès de reproduction. Situation conflictuelle qui dans le cycle de luttes se développe comme identité ouvrière, qui trouve ses marques et ses modalités immédiates d'appréhension dans la « grande usine » ; dans la dichotomie entre emploi et chômage, travail et formation ; dans la soumission du procès de travail à la collection des travailleurs ; dans les relations entre salaires, croissance et productivité à l'intérieur d'une aire nationale ; dans les représentations institutionnelles que tout cela implique tant dans l'usine qu'au niveau de l'État ; dans le bouclage de l'accumulation sur une aire nationale. L'extraction de plus-value sous son mode relatif, aussi bien au niveau du procès de production immédiat qu'à celui de la reproduction d'ensemble, est le principe de développement et de mutation de la subsumption réelle. A ces deux niveaux apparaissent durant la première phase de la subsumption réelle les obstacles à la poursuite de l'accumulation telle que l'extraction de plus-value sous son mode relatif avait elle-même structuré cette accumulation.

Il s'agissait de tout ce qui était devenu une entrave à la fluidité de l'auto présupposition du capital. On trouve d'une part toutes les séparations, protections, spécifications qui se dressent face à la baisse de la valeur de la force de travail, en ce qu'elles empêchent que toute la classe ouvrière, mondialement, dans la continuité de son existence, de sa reproduction et de son élargissement, doive faire face en tant que telle à tout le capital. On trouve d'autre part toutes les contraintes de la circulation, de la rotation, de l'accumulation, qui entravent la transformation du surproduit en plus-value et capital additionnel.

Avec la restructuration achevée dans les années 1980, la production de plus-value et la reproduction des conditions de cette production coïncident. C'est la façon dont étaient architecturées d'une part l'intégration de la reproduction de la force de travail, d'autre part la transformation de la plus-value en capital additionnel et enfin l'accroissement de la plus-value sous son mode relatif dans le procès de production immédiat, qui étaient devenues des entraves à la valorisation sur la base de la plus-value relative.

Cette non-coïncidence entre production et reproduction était la base de la formation et confirmation dans la reproduction du capital d'une identité ouvrière, elle était l'existence d'un hiatus entre production de plus-value et reproduction du rapport social, hiatus autorisant la concurrence entre deux hégémonies, deux gestions, deux contrôles de la reproduction. Elle était la substance même du mouvement ouvrier.

Dans ses trois déterminations définitives (procès de travail, intégration de la reproduction de la force de travail, rapports entre les capitaux sur la base de la péréquation du taux de profit) l'extraction de plus-value sous son mode relatif implique la coïncidence entre production et reproduction et corollairement la coalescence entre la constitution et la reproduction du prolétariat comme classe d'une part et d'autre part sa contradiction avec le capital.

La contradiction entre le prolétariat et le capital a alors pour contenu essentiel son propre renouvellement, d'où l'identité entre la constitution du prolétariat comme classe et sa contradiction avec le capital. Dans sa contradiction avec le capital qui le définit comme classe, le prolétariat se remet lui-même en cause.

Les Luites des années 1960 et 1970

Du travailleur « immigré » ? au musulman.

Une histoire à problèmes

C'est toute une histoire des luites de classe qui, des années 1960 à aujourd'hui, nous a menés du travailleur immigré ou même du travailleur tout court à « l'immigré », qui plus est « musulman » et substantialisé comme tel jusqu'à la énième génération dans son identité culturelle avec son essentialisation à la clé.

« Luites ouvrières ? » : années 1960-1970

Pour Laure Pitti, qui a publié de nombreux travaux sur les grèves mobilisant très majoritairement des travailleurs immigrés au début des années 1970, l'adjectif « immigré » n'a aucune raison d'être ajouté alors au terme de « travailleur ». Si nous pouvons formuler de nombreuses réserves à l'encontre de la thèse de Pitti, il n'en demeure pas moins que ce que celle-ci fait bien ressortir, c'est que la situation d'immigré est alors interne (intégrée), consubstantielle à celle de travailleur ; elle

n'est jamais substantialisée comme telle indépendamment de cette situation.

Les grèves des OS immigrés des usines Renault [à la différence de Citroën à Rennes ou de Renault au Mans, à Billancourt, à partir de 1945, ce sont les Algériens qui forment les gros bataillons d'OS, nda], quand elles ne sont pas oubliées, sont souvent confondues dans la mémoire avec d'autres luttes des étrangers des années 70 (lutte des foyers, revendication de la carte de résident...). Pourtant si elles sont exemplaires c'est par la centralité des revendications professionnelles et les modalités d'organisation de la grève [...]. L'analyse qui fut faite de ces luttes en donna l'image de luttes marginales ou spécifiques. Or celles-ci eurent des effets sur l'organisation de ce travail ouvrier qui dépassaient de loin les seuls travailleurs immigrés [...] Dans les années 1960-1970, si « jeunes » et OS vont de pair dans les régions faiblement industrialisées où le recrutement s'appuie massivement sur une main-d'œuvre rurale à l'origine, dans les régions industrielles anciennes en revanche, tels le Nord, l'Est, le Bassin parisien ou encore le Rhône, *les conditions d'OS et d'immigré se redoublent* [souligné par nous]¹⁴.

Cette identification ne remet pas en cause la « centralité des revendications professionnelles », mais il est tout aussi légitime d'ajouter que cette centralité, inversement, ne remet pas en cause leur centralité de luttes d'immigrés. Il y a, chez Pitti, une sorte d'aveuglement à considérer que, dans la mesure où la lutte porte sur des conditions de travail dans l'usine, elle perd sa caractéristique de lutte des travailleurs immigrés dont la situation dans la division du travail est souvent déterminée

14 L. Pitti, « Les luttes centrales des O.S. immigrés » in *Plein Droit*, n° 63, décembre 2004.

précisément par cette situation d'immigrés. C'est, en fait, toute une conception de la classe ouvrière qui est ici en jeu.

La suite vient tempérer sa proposition de base :

Là où la condition des jeunes OS et des OS immigrés diffère cependant, c'est qu'elle se trouve souvent redoublée, dans le cas des seconds, par des *gestions différentes sur une base nationale ou ethnique* [c'est nous qui soulignons, ce n'est tout de même pas une différence anecdotique], qui ont pour traits majeurs l'absence de promotion professionnelle.

Pour Pitti, en 1968, la situation est ambiguë : s'il y a une forte présence des jeunes OS français et des OS immigrés dans les luttes et les grèves par exemple à Flins, les OS (surtout immigrés) restent, pendant tout le mouvement dans l'ombre. Xavier Vigna fait le même constat en soulignant cependant le grand nombre d'expulsions qui suivent Mai, ce qui laisse entendre à la fois leur forte présence et que les conditions de la lutte de classe en Mai produisent tout un travail d'invisibilisation des immigrés¹⁵.

Dans l'ensemble, le travail d'OS n'est pas au premier plan des revendications en mai-juin 1968 « du moins de celles que les syndicats relaient ». Dans le même article, Pitti poursuit :

C'est véritablement en 1971 que la condition d'OS apparaît au-devant de la scène, à la suite de la grève des jeunes OS de l'usine Renault du Mans. Celle d'OS immigrés, en revanche, reste largement méconnue – jusqu'aux grèves des ouvriers de l'usine Penarroya de Lyon, en février-mars 1972 et plus encore des OS des presses de Renault à Billancourt, en mars-avril 1973 [...] Grèves d'ateliers, grèves dures, conduites souvent à distance des syndicats : tel est le triptyque qui semble le mieux résumer les mobilisations des OS immigrés dans la métallurgie durant la première moitié des années

15 Cf. X. Vigna, *L'Insubordination ouvrière dans les années 68*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

1970. Pour autant on aurait tort de conclure à des luittes catégorielles ou spécifiques : car la centralité des OS immigrés dans le processus de production automobile se retrouve dans les luittes qui le mettent en cause.

Pitti analyse alors la grève des presses à Billancourt, en 1973 : contre la classification « à la tête du client » ; « à travail égal salaire égal » ; contrôle collectif des négociations, délégués révocables, violent conflit avec la CGT, issue victorieuse de la grève et elle conclut que « la grève des OS des presses de Billancourt, symbole de l'émergence des ouvriers immigrés comme figure militante dans l'après 68 ».

Il y a chez Pitti un raisonnement étrange qui confond immigré avec catégoriel ou spécifique. Parce que ces revendications ont un effet et une portée générale, parce qu'elles ne sont ni catégorielles, ni spécifiques, elles seraient simplement ouvrières (elle parle de « centralité ouvrière »). Les immigrés n'agiraient pas en tant que tels, comme si leur position dans le procès de travail et dans la « division manufacturière » n'était pas intrinsèquement liée à leur existence comme immigrés. Ce qu'elle reconnaît par ailleurs. Pour elle, le fait que la grève soit limitée au champ de l'usine, contrairement à celle de Penarroya où il était question aussi de logement ou de la répartition raciste des douches¹⁶ fait que cette grève « loin d'être une luitte catégorielle, spécifique aux travailleurs immigrés ou marginale, cette grève des 373 OS étrangers de deux ateliers de presses à Billancourt, dans son principe même (à travail égal salaire égal) comme par son issue, aura donc eu un impact sur le système des relations professionnelles à l'échelle de l'entreprise tout entière et marqué une avancée, aujourd'hui reconnue, pour l'ensemble des ouvriers¹⁷ ». C'est bien la situation d'OS *immigré* qui est à la racine du mouvement. Même si l'impact est général, la grève reste limitée aux presses (373 ouvriers sur l'ensemble de Billancourt) et contrôlée par une base très méfiante vis-à-vis de

16 Cf. A. Rustenholz, *Les Grandes Luittes de la France ouvrière*, Paris, Les Beaux Jours, 2008, p. 151.

17 L. Pitti, « Les luittes centrales des O.S. immigrés », *op. cit.*

la CGT. La distinction des classifications est racisée sans avoir besoin d'être nommée comme « blanc » et « non-blanc ». La racisation se fait sur la base du travail, et c'est le travail, la place qu'on y occupe qui déterminent la coupure et sa perception. La distinction raciale est un positionnement dans le procès de travail. Si les immigrés sont méfiants vis-à-vis de la CGT, c'est qu'elle représente une classe ouvrière nationale légitimée par là à revendiquer.

Dans un texte antérieur, Pitti avait exposé sa position de principe :

Parce qu'elles ont été essentiellement le fait d'ouvriers étrangers, les luittes d'usine des années 1970 sont aujourd'hui largement identifiées comme des « grèves d'immigrés », comme le point de départ d'un « mouvement de l'immigration ». L'étude de la grève des ouvriers des presses de l'usine Renault de Billancourt en 1973, à partir des énoncés proposés par les ouvriers montrera comment la catégorie « immigré » leur est inadéquate : ces grèves s'inscrivent d'abord et surtout dans une histoire des luittes ouvrières¹⁸.

La question et la distinction qui sont au cœur de cette « controverse » ne sont pertinentes que vis-à-vis d'un certain concept de prolétariat ou de classe ouvrière n'incluant aucune autre détermination que celle abstraitement isolée de la vente de la force de travail et présupposant la situation commune de tous les ouvriers.

Pour Pitti, parler pour l'époque de grève d'immigrés est un abus dans la mesure où l'on projette sur les années 1970 quelque chose qui n'apparaît que dans les années 1980 : une approche rétrospective à la limite de la téléologie. La critique est sévère :

Ce changement absorbe les ouvriers étrangers dans le champ unique d'une histoire sociale de

18 L. Pitti, « Grèves ouvrières versus luittes de l'immigration : une controverse entre historiens » in *Ethnologie française*, vol. XXXI, 2001.

l'immigration. Les usines, comme terrain de recherche, ne sont pas absentes, mais elles deviennent, dans cette optique, l'un des lieux d'étude des « luittes de l'immigration » [ici Pitti vise principalement Gérard Noiriel, *Le Creuset français*, et Catherine Withol de Wenden, nda]. Le terme « ouvrier » (tout comme « grève ouvrière ») est occulté et, par conséquent, l'est aussi toute possibilité d'une identification positive et, comme on le verra inclusive. Ainsi, les luittes d'usine des années 1970, où les ouvriers étrangers ont joué un grand rôle, sont, dans cette problématique, identifiées comme des luittes d'immigrés. Or si l'on étudie ces grèves en regard des énoncés et prises de position soutenus par ceux qui les ont menées (essentiellement des ouvriers étrangers), « immigré » apparaît comme une catégorie surimposée. Ce n'est donc pas parce qu'ils sont étrangers que ces ouvriers en grève se pensent et luttent comme immigrés. « Ouvrier » et « immigré » apparaissent comme deux *catégories en tension* [souligné par nous] à l'endroit de ces luittes [...] En qualifiant les luittes d'usine des années 1970 de « *luittes de l'immigration* » une grande partie de l'historiographie contemporaine postule que « les immigrés » constituent un groupe opératoire, structurant une « identité » [...]

Il faut souligner que la naissance de l'immigration comme objet d'histoire est contemporaine de l'émergence, puis de la prééminence, du mot « immigré » dans le champ politique. Celui-ci s'impose définitivement dans le discours politique *au début des années 1980* [souligné par nous], après le durcissement progressif de la législation en matière d'entrée et de séjour des étrangers en France, quand par exemple, à l'endroit d'ouvriers en grève, Pierre

Mauroy, alors Premier ministre, déclare : « *Les travailleurs immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises.* » L'image de la grève qui est donnée ici n'est donc pas celle d'une grève ouvrière, mais bien d'une « grève d'immigrés », voire de « musulmans ». L'extériorité à la France est posée par l'opposition Français/non-Français et ouvre la voie à une identification par différence, une « *identité creuse* ». Il ne s'agit plus seulement de durcir les conditions d'entrée et de séjour mais bien de dénier toute référence inclusive : le signifiant « immigré », tant dans le champ des débats politiques que dans celui des travaux scientifiques, va désormais de pair avec l'absentement de la référence ouvrière [...]

Alors que les travaux des années 1970 s'intéressaient aux « travailleurs étrangers » ou aux « travailleurs immigrés », les années 1980 voient se multiplier les recherches centrées sur les groupes nationaux, communautaires ou ethniques tels que les « *Nord-Africains* » ou les « *Maghrébins* ». Dans le même temps – et dans la même problématique – se multiplient les études sur les jeunes générations. Une nouvelle catégorie émerge : celle d'« *immigrés de la deuxième génération* » ou « *seconde génération de l'immigration* », pour désigner des jeunes gens qui n'ont eux-mêmes, bien souvent, jamais migré et qui sont nés français. La migration se transforme en hérédité, en marqueur d'une « identité ». Cette catégorisation en effet, qui privilégie une identification par l'origine, marque du sceau de la migration ceux qu'elle englobe, opérant un glissement du phénomène migratoire (« émigrants ») à un « groupe social », une « identité » (« immigrés ») – le fait d'avoir migré (ou d'avoir eu des parents qui ont migré)

déterminerait ainsi une « identité d'immigré ». Tout rapport d'intériorité à la France est dès lors absenté, la catégorie « immigré » allant de pair avec une thématique du déracinement, une figure de l'écartèlement, de l'entre-deux, entre pays d'origine et pays d'accueil [...]

Si on analyse les luittes d'usine des années 1970 *en regard des revendications et des prises de position des ouvriers en grève*, il apparaît qu'« immigré », tout comme « origine nationale », n'est pas une catégorie opératoire pour rendre compte de ce qui a eu lieu : pour les ouvriers de Penarroya en 1972, comme pour ceux de Billancourt en 1973, il s'agissait bien d'une luitte ouvrière. « Ouvrier » et « immigré » apparaissent comme deux catégories en tension à l'endroit de l'analyse de ces luittes, la première interne à l'événement et portée par les ouvriers en luitte, la seconde apposée rétrospectivement par certains chercheurs [...]

Si l'on examine à la lumière de ce débat ce que des historiens ont appelé les « *grèves d'OS des années 1970* », il apparaît que, si elles étaient effectivement, *objectivement*, le fait d'OS, et plus particulièrement d'OS étrangers, ceux-ci se désignaient et se revendiquaient comme « ouvriers ». Pour eux, il ne s'agissait en rien d'une « *grève d'OS* », d'une « *grève catégorielle* » ou d'une « *luitte de l'immigration* », comme certains chercheurs la qualifient aujourd'hui ni même d'une « *grève d'immigrés* », comme les syndicats la qualifiaient alors. Il semble donc essentiel, pour présenter ces grèves dans ce qu'elles ont pu disposer de singulier, de prêter attention aux énoncés tenus par des ouvriers. Car ouvriers et syndicats se disjoignent dans ces luittes, tant dans les formes d'organisation que dans les revendications. Ce que soutiennent les premiers n'est donc pas identifiable à l'aune de

ce qu'affirment les seconds, contrairement à la fusion ouvriers-syndicats qu'opère traditionnellement l'histoire du mouvement ouvrier [...]

Elle [la grève] constitue ensuite un terrain d'enquête privilégié de la tension « luittes ouvrières »/« luittes de l'immigration » identifiée précédemment : parce que menée par des ouvriers étrangers, elle pose, selon les syndicats, le « problème des immigrés », là où les grévistes soutiennent, eux, un principe égalitaire de rémunération du travail ouvrier [...]

La disjonction ouvriers/syndicats amène donc à distinguer le point de vue des ouvriers et celui des syndicats sur la grève. Et ce d'autant que, pour les syndicats, ce fut une « grève d'immigrés » – identification qui témoigne *a contrario* de la « nationalisation du mouvement ouvrier, [qui] en fait le défenseur des ouvriers nationaux », renvoyant par là même à l'idée d'une « classe ouvrière française » dont sont exclus les ouvriers étrangers. Tant pour la CGT que pour la CFDT, cette grève posait en effet le « problème des immigrés » et le « problème des conditions de travail ». L'idée d'un « problème des immigrés » et sa mise en exergue montrent combien, du point de vue des centrales syndicales, les ouvriers étrangers sont identifiés avant tout comme des étrangers et non comptés comme ouvriers. « *Dans les faits, nous n'avons pas les mêmes droits aussi bien vis-à-vis du patron que vis-à-vis, malheureusement, des centrales syndicales. Nous n'avons pas notre place entière, en tant qu'ouvriers tout simplement* », avançait un ouvrier de Billancourt que j'ai interrogé. « *Problème des immigrés* » et son corollaire « *grève d'immigrés* » fonctionnent ici comme opérateurs d'une mise à l'écart, venant asseoir l'idée d'un conflit catégoriel et en minorer la portée. Tout au long de la grève, le

nom « *ouvrier* » fut dénié aux grévistes, qu'il s'agisse du secrétaire de la section CGT Renault parlant, le 5 avril, du « *chant des esclaves noirs exprimant leur protestation* » ou de *L'Humanité* qui, le 10 avril, analyse la grève et souligne dans l'en-tête de l'article relatant le vote de la reprise : « *Les OS des presses sont, dans leur quasi-totalité, immigrés. Beaucoup n'ont jamais voté. Pour certains, la grève illimitée signifie la recherche d'un gain à tout prix dans un travail de remplacement à l'extérieur.* » [...]

Si les ateliers des presses ne comptent que des étrangers, essentiellement algériens, espagnols et portugais, les revendications soutenues lors de cette grève montrent que, pour les ouvriers, il ne s'est nullement agi de poser un quelconque « problème des immigrés », mais celui de la prise en compte de la nature de leur travail et de sa pénibilité. Un gréviste soulignait : « *Une grande presse, ça fait beaucoup de bruit. Il n'y a que des étrangers là-dedans : Espagnols, Portugais, Algériens, Marocains, mais il n'y a pas de Français qui y travaillent.* » Un autre précisait : « *On demande à travail égal, le salaire égal, parce qu'il y a des ouvriers qui font le même travail que nous et qui gagnent plus que nous. Je ne suis pas contre les autres, mais je parle des immigrés comme moi, on fait le même travail et on n'est pas bien, on n'est pas pareil nous. Tout le monde, il y a beaucoup de différences si vous voulez entre les ouvriers, mais ce n'est pas les ouvriers qui font ça. Cette fois-ci tout le monde est d'accord pour aller jusqu'au bout, parce que tout le monde a compris, le travail que font les gars, qu'il est vraiment très dur, et ils sont décidés cette fois-ci pour faire la grève et continuer jusqu'au bout.* » « Immigré » renvoie ici à l'usage discriminatoire que la direction fait de la nationalité (aux presses, il n'y a que des

étrangers) et au jugement qui est porté, selon cet interlocuteur, sur les ouvriers étrangers (« *On n'est pas bien* », « *On n'est pas pareils nous* »). « Immigré » fonctionne ici comme l'opérateur d'une différenciation – entre « *nous* » que l'« *on* » appelle « *immigrés* » et les autres, ouvriers. Il n'est pas, dans les propos de cet ouvrier, l'objet d'une revendication spécifique, « identitaire », bien au contraire : il opère comme une désignation en extériorité, le déni d'« ouvrier » [...]

L'historiographie contemporaine, en inscrivant la grève des presses dans une histoire des « grèves d'immigrés » ou des « luittes de l'immigration », prolonge l'image que les syndicats en ont donnée, occultant par là même ce que les énoncés des ouvriers des presses ont disposé de *singulier*, quant à la question du salaire et du compte du travail. La rupture portant sur la hiérarchie que représente l'énoncé victorieux « *À travail égal, salaire égal* » est en effet occultée par une telle qualification, déplacée dans son contenu et déniée comme résultat d'une capacité ouvrière. Parler de « grèves d'immigrés » ouvre ainsi à un double déni : déni du caractère résolument ouvrier de cette grève singulière ; déni de l'intériorité à la France de ces ouvriers [...]

S'il veut rendre compte de cette singularité, l'historien qui s'intéresse aux luittes d'usine de cette période est aujourd'hui amené, d'une part, à rompre avec le déterminisme de l'identité, avec le culte des origines. Et ce d'autant que, avec le recul du temps, il est clair que l'on a affaire à des *émigrants* bien plus qu'à des *immigrés*, c'est-à-dire à des gens qui vivent et travaillent en France et dont la France, ce faisant, est devenue le pays – comme le montre, vingt-cinq ans après, la luitte des ouvriers sans-papiers pour leur régularisation : « On est ici, on est d'ici, on ne

bouge pas ». D'autre part, l'historien doit être à même de proposer une analyse des luttres ouvrières qui ne se confonde pas avec celle du « mouvement ouvrier » – dans la conjonction *a priori* que cette catégorie opère entre ouvriers et syndicats : une histoire qui traite des luttres d'usine du point des énoncés, *multiples*, qui y sont déployés¹⁹.

Pitti a une conception de la classe ouvrière allant jusqu'à rejeter le terme de « grève d'OS » au nom du terme générique d'« ouvrier », ce qui lui interdit de prendre en compte la liaison entre ouvrier immigré et certains types d'emploi en usine ainsi qu'avec certains types de rémunération et l'absence de promotions. Les ouvriers des presses luttent en tant qu'ouvriers, mais cette situation d'ouvriers n'est pas étrangère à leur statut d'immigrés et eux-mêmes s'élèvent contre cette situation. Que la direction et les syndicats utilisent cette appellation pour dévaloriser la grève et la marginaliser est une chose, que les ouvriers s'élèvent contre la situation particulière qui leur est faite en tant qu'immigrés en est une autre. Qu'ils ne la revendiquent pas ne signifie pas qu'ils ne la connaissent pas et ne luttent pas contre. Malgré ces enquêtes, la polémique historiographique et terminologique dans laquelle Pitti est engagée prime sur ce que disent les ouvriers eux-mêmes dans ses propres enquêtes. Faisant ressortir, avec raison, le basculement qui s'opère au début des années 1980 entre « ouvrier » et « immigré », « luttres d'ouvriers » et « luttres de l'immigration », il y a un terme qu'elle occulte, celui de « travailleur immigré ». Dans leurs luttres, les « travailleurs immigrés » peuvent reconnaître la spécificité de leur situation sans que cela devienne, comme cela arrivera dans les années 1980, une « lutte de l'immigration » ou l'affirmation d'une identité particulière. Pitti fait comme si cette condition d'immigré n'existait pas dans leur lutte elle-même, pourtant la chose est ancienne, bien antérieure aux années 1970.

19 *Ibid.*

Dans un texte intitulé « Les ouvriers français et les Nord-Africains », publié dans le n° 21 de *Socialisme ou barbarie* (mars-mai 1957), Daniel Mothé (lui-même, à l'époque, ouvrier chez Renault) donne une analyse très fine de la situation des travailleurs immigrés algériens :

Les obstacles auxquels se heurte le nord-africain nouvellement débarqué en France ne sont pas seulement des obstacles dus au racisme que développe la bourgeoisie française, mais des obstacles bien plus profonds. Il entre dans un monde totalement différent du sien, le monde capitaliste, un monde qui s'oppose à tout son héritage culturel et humain, un monde totalitaire qui ne peut rien accepter de sa personnalité, qui est destiné à le broyer, à le transformer entièrement et à l'intégrer à la grande armée du prolétariat moderne. Voilà l'obstacle fondamental auquel il va se heurter et contre lequel il va lutter. Sa lutte de ce fait sera plus dure, elle sera double. Il devra à la fois lutter comme prolétaire exploité contre le capitalisme, il devra aussi lutter contre une civilisation étrangère qui veut l'assimiler et là son combat sera mené contre *l'ensemble de la société française, le prolétariat y compris* [souligné par nous], et c'est dans ce combat que le nationalisme puisera sa force [...]

La société dans laquelle il vient d'être plongé ignore ces liens ; l'autorité du contremaître ou du flic est une autorité arbitraire et conventionnelle qu'il admet difficilement. La désagrégation de la famille prolétarienne par la vie d'usine rend encore plus étranger le prolétaire français aux yeux d'un nord-africain [...] La société veut les dépouiller de toute leur personnalité ; ils résistent et leur lutte devient une défense contre toute atteinte à cette personnalité. Leurs coutumes, leurs rites religieux deviennent par ce fait un signe

distinctif auquel ils s'accrochent obstinément [...] L'ouvrier français, s'il peut manifester une certaine sympathie aux nord-africains parce qu'ils sont aussi exploités, est profondément choqué par leur refus d'adaptation. Les nord-africains occupent des emplois subalternes, très rares sont les professionnels. Dans les ateliers d'outillage ils sont manœuvres ou OS. Ils ne sont pas uniformément répartis. Ils occupent les emplois les plus durs et les moins payés (fonderie, forges, bâtiment). Ainsi *le travail ne les intègre pas obligatoirement au prolétariat français* [souligné par nous] ; là aussi ils sont brimés, auprès des ouvriers français ils sont souvent encore des parias [...] ils mènent une vie séparée de celle des français et tout contribue à cette séparation²⁰.

Non seulement Mothé ne néglige pas la segmentation de la classe ouvrière mais, en outre, il articule plusieurs dimensions (pas seulement et strictement économiques) pour exposer la situation de celui qu'il appelle à l'époque « le travailleur nord-africain ». Plus de soixante ans après, on retrouve dans ce texte une analyse qui fait du racisme un phénomène structurel : « lutte contre l'ensemble de la société ». Même si cette « lutte » n'oppose plus « simplement » un travailleur migrant à la *société* d'immigration, mais se redouble, au fil des générations, en contradiction interne aux individus (comme nous le voyons dans la succession des mouvements issus de la « deuxième génération »).

Revenant en 1984, sur les débuts de l'immigration en provenance du Maghreb, Abdelmalek Sayad décrit une situation et une forme de résistance semblables à celles présentées par Mothé :

Enfantés par la confrontation subite et violente avec la forme de l'économie et le type de rapports sociaux introduits par la colonisation,

20 D. Mothé, « Les ouvriers français et les Nord-Africains » in *Socialisme ou barbarie*, n° 21, mars-mai 1957.

les premiers immigrés algériens allaient découvrir en France, c'est-à-dire en pays non musulman et dans un univers social d'« infidèles », de nouvelles manières de vivre, de travailler, d'exister, manières qu'ils étaient enclins à éprouver comme sacrilèges ou comme impies [...] L'opposition larvée (ou symbolique, *i.e.* « religieuse ») à un système économique qu'on perçoit comme le fait des « infidèles » (qui, ici, sont tout à la fois les colonisateurs, les dominants, les maîtres au service desquels on se soumet) et, par suite, comme un fait diabolique, ou, encore, l'opposition inavouée à un système économique qu'on ne maîtrise pas et dont on a toutes les raisons de se méfier – car sans pouvoir quitter la partie dans laquelle chacun est engagé (il y va de la survie), on ne fait que pâtir, que subir les effets négatifs (à commencer par l'obligation d'émigrer) que cette partie impose à tous ceux auxquels elle s'impose –, toute cette opposition qui se joue, en apparence sur un autre terrain que la religion, se traduit en réalité en termes religieux, *le seul langage peut-être dont on dispose pour exprimer défiance et résistance*. Percevant vaguement l'*ethos* qui est solidaire de tout le système économique et social imposé (individuation, calculabilité, prévisibilité de tous les comportements), et le percevant comme contraire à toute la morale dans laquelle on a baigné (un autre *ethos* qu'on appellera, faute d'un autre terme, pré-capitaliste), on ne peut que le réputer blasphématoire. Plutôt que l'opposition qu'on peut dire sociale (opposition fondée en raison sociale et en raison économique) contre le travail salarié – opposition qui est elle-même solidaire du travail – et avant même que cette opposition ne devienne possible, n'est-ce pas, d'abord, une espèce de malédiction (religieuse) qui a longtemps pesé sur cette forme de travail ? Et

l'exemple même de ce travail « maudit » pour ainsi dire a été le premier dévolu aux immigrés, le travail de la mine : travailler nu, travailler souterrainement (dans les entrailles de la terre) et travailler de nuit (doublement de nuit, dans l'obscurité du sous-sol et dans l'obscurité de la nuit)²¹.

Sayad insiste peut-être outre mesure sur le caractère religieux de l'opposition et le caractère blasphématoire de la société dans laquelle était plongé l'émigré. Dans les années 1960, dans le quartier dit « arabe » du centre-ville de Marseille, tous les « restaurants à couscous et brochettes », avec leur barbecue dans la rue, offraient du vin et de la bière et l'on mangeait en compagnie des femmes prostituées du quartier.

Malgré Mothé et Sayad, il est cependant exact, comme le souligne Lilian Mathieu dans *Les Années 70, un âge d'or des luttes*²², que catégoriser certains mouvements sociaux du début des années 1970 comme « luttes des immigrés » relève d'une classification périlleuse. Mais il n'est pas d'une évidence aveuglante d'intégrer ces mobilisations sans autre forme de procès dans une catégorie générale de « luttes ouvrières ». L'immigré, depuis les débuts de l'embauche généralisée d'étrangers (principalement originaires d'Afrique du Nord) dans le bâtiment et l'industrie à partir du début des années 1960 existe avant tout comme travailleur. Or, comme Mothé l'analysait dès 1957, non seulement, de par sa situation d'immigré, il est confiné dans des emplois particuliers, mais encore il porte une histoire avec lui qui n'est pas étrangère à sa contradiction avec l'exploitation capitaliste et la surdétermine.

Ce qui fait l'identification ouvrier/immigré (la subsumption du second sous le premier) s'estompe au fil des années 1970 et surtout dans les années 1980. Malgré cette

21 A. Sayad, « L'Islam "immigré" » in *L'Immigration ou les Paradoxes de l'altérité*, Paris, Raisons d'agir, 2014, p. 130-133.

22 Cf. L. Mathieu, *Les Années 70, un âge d'or des luttes ?*, Paris, Textuel, 2010.

vision de l'identification qui domine alors, « bien des grèves d'OS de l'époque – celle de Girosteel au Bourget en 1971, de Penarroya à Lyon en 1972, de Renault Billancourt en 1973 – sont *étroitement liées à l'identité de migrants* [souligné par nous] de ceux qui les mènent, mais *sur le mode d'une identification imposée de l'extérieur* [ibid]. Non seulement ce sont des logiques discriminatoires qui cantonnent les étrangers aux postes les moins qualifiés et rémunérés, mais c'est également ainsi que, bien souvent, les organisations syndicales les appréhendent et entendent gérer leur mécontentement. De fait, les OS en lutte tendent fréquemment à se constituer en assemblées générales décisionnaires et négocient eux-mêmes avec les directions afin de contourner les délégués syndicaux extérieurs à leur groupe²³. » Il est d'autant plus ambigu de souscrire à cette identification où « immigré » disparaîtrait sous la catégorie « ouvrier » qu'au cours des années 1970 d'autres enjeux interfèrent constamment avec les luttes en entreprises : antiracisme, logement, droit au séjour.

De 1973 à 1981, les résidents des foyers Sonacotra (souvent gérés par d'anciens militaires coloniaux et régis par des règlements extrêmement stricts) s'opposent à la décision d'augmenter de 30 % les « redevances » (les résidents ne sont pas considérés comme des locataires, il ne s'agit donc pas de loyers). La mobilisation est menée dans chaque foyer par un comité autonome, indépendant de tout parti ou syndicat et est coordonnée au niveau national par un comité qui rassemble les délégués des différents foyers. La répression est sévère, des foyers sont fermés, des résidents expulsés. En outre, le droit de séjour est un enjeu transversal de la période. Les expulsions sont fréquentes comme le refus de renouvellement de la carte de séjour. En 1972, la circulaire Marcellin-Fontanet prive les étrangers sans emploi de leur titre de séjour (circulaire annulée en 1975). Les étrangers délinquants sont systématiquement expulsés, ils sont d'autant plus nombreux que le regroupement familial a été facilité, les jeunes d'origine immigrée deviennent à la fin de la décennie, et pour longtemps, la cible principale des discours et politiques sécuritaires. C'est à ce moment que le thème du

23 *Ibid.*, p. 35.

« ralentissement du chômage via le renvoi des immigrés » s'installe durablement comme un enjeu politique. Les immigrés définis avant tout comme travailleurs doivent pouvoir être renvoyés « chez eux » dès qu'on n'a plus besoin d'eux. La considération des immigrés exclusivement comme travailleurs atteindra son point de crise durant les grèves de l'automobile de 1981-1984, quand crise et restructuration remettent en question leur statut de travailleurs dans la division du travail.

Malgré l'impossibilité d'autonomiser la condition ouvrière du travailleur immigré de sa situation d'immigré, il apparaît que c'est dans la seconde moitié des années 1970 que les choses commencent à basculer : « La question immigrée n'est pas un véritable enjeu politique au début des années 1970 et les grands partis (PS et PCF compris) s'en désintéressent pour l'abandonner aux extrêmes du champ politique²⁴. » Si le groupe fascistoïde Occident est dissout en 1968 et recomposé comme Ordre nouveau en 1973, si son meeting parisien contre « l'immigration sauvage » donne lieu à un affrontement « historique » avec la Ligue communiste, si Ordre nouveau a une façade électorale avec le Front national dirigé par Jean-Marie Le Pen, il n'empêche que le slogan « un million de chômeurs, c'est un million d'étrangers en trop » ne lui permet alors d'engranger que 0,75 % des voix à la présidentielle de 1974.

Si la logique d'assignation identitaire s'impose dans les années 1980, cela n'autorise pas pour autant à soutenir, comme Laure Pitti, qu'auparavant les *travailleurs immigrés* étaient purement et simplement des *ouvriers* que seules les stratégies patronales et syndicales désignaient comme « immigrés ». C'est dans la situation de travailleur immigré que le terme de travailleur ou ouvrier et celui d'immigré sont en tension non seulement du fait de sa situation présente mais aussi de par ce que l'on oublie souvent : l'immigré est d'abord un émigré (Sayad).

Dans un autre texte dont le titre est tout un programme, « De la différenciation coloniale à la discrimination systématique ? La condition d'OS algérien à Renault, de la

24 *Ibid.*

grille Parodi à la méthode Renault de qualification du travail. 1945-1973²⁵ », Pitti, selon ses propres termes, met à jour « les rémanences et transformations d'un modèle colonial d'encadrement de la main-d'œuvre ». Ce qu'elle souligne, c'est le basculement des années 1980, mais la liaison avec le durcissement des conditions de séjour est insuffisante. Sans rendre la construction des assignations raciales soluble dans l'économie, il nous faut lier ce basculement à la crise, à la restructuration, à la montée du chômage de masse.

Malgré sa vie éphémère et des objectifs militants spécifiques, le MTA, Mouvement des travailleurs arabes, était le symptôme de la transformation en cours, celle du passage « en tension » d'une position dans les rapports de production à un groupe social marqué par une identité héréditaire (passage lui-même induit par une restructuration de ces rapports de production).

Les transformations au cours des années 1970

Le Mouvement des travailleurs arabes est issu des Comités Palestine. Les militants de ces comités proches de l'extrême gauche maoïste réalisèrent que, pour « élargir leur mobilisation et approfondir leur travail politique », il était essentiel de concentrer leur action sur la défense des droits des immigrés nord-africains. En juin 1972, ces comités, particulièrement bien implantés dans les régions marseillaise et parisienne, se réorganisent pour former le MTA. Ils cherchent, non sans succès parfois, à organiser et mobiliser les travailleurs immigrés nord-africains dans les usines lors de grèves, d'actions de revendication et de luttes pour l'amélioration de leurs

25 L. Pitti, « De la différenciation coloniale à la discrimination systématique ? La condition d'OS algérien à Renault, de la grille Parodi à la méthode Renault de qualification du travail. 1945-1973 » in *Revue de l'IREA*, n° 46, 2004.

conditions de travail et celle des salaires et, dans le cas des travailleurs immigrés clandestins, pour l'obtention de la carte de travail. Ils mènent aussi des occupations et des grèves dans les foyers Sonacotra, en soutien aux travailleurs immigrés qui protestent contre leurs conditions d'hébergement, pendant la deuxième moitié des années 1970. Dans leurs actions revendicatives, ils sont souvent confrontés à l'hostilité et à l'opposition de la CGT ou encore à celles des Amicales algérienne et marocaine.

C'est toutefois au sein de la lutte antiraciste que le MTA a entrepris des actions de grande envergure telles que des manifestations et des grèves dans un contexte de tension et d'attaques racistes ciblant particulièrement les Nord-Africains. Il faut aussi remarquer que le MTA inscrivait son action non seulement dans une perspective ethnopolitique spécifique, mais aussi dans la longue tradition ouvrière et syndicaliste de la France. Le mouvement considérait qu'à travers les luttes qu'il avait menées « s'était formée une conscience nationale arabe (qui est aussi une conscience ouvrière) chez les travailleurs arabes de France »²⁶.

C'est une époque d'effervescence *multiforme* parmi les travailleurs immigrés. Le passage d'une « immigration de travail » à une « immigration de population » est déjà largement entamé. Cette évolution, conjuguée aux effets de la crise qui commence à frapper les emplois industriels pas ou peu qualifiés, entraîne, selon Pitti, le passage progressif des « luttes de travailleurs » ou même de « travailleurs immigrés » aux « luttes de l'immigration ». Son erreur est de considérer les luttes se déroulant dans les usines indépendamment de cette effervescence multiforme, indépendamment du contexte. Pendant le printemps 1973, des

26 Note du MTA non datée (BDIC) in R. Aissaoui, « Le discours du Mouvement des Travailleurs Arabes (MTA) dans les années 1970 en France » in *Hommes et migrations*, n° 1263, septembre-octobre 2006.

immigrés entament des grèves de la faim à l'église Saint-Pierre-de-Feyzin, à Lyon, à la chapelle de l'Altic à Aix-en-Provence, à l'église Saint-Pierre de Bordeaux, à l'église Saint-Ennemond à Saint-Étienne et à Notre-Dame-de-la-Croix à Ménilmontant²⁷. *Simultanément* dans les entreprises éclatent des grèves dirigées par les travailleurs immigrés : Penarroya, Câbles de Lyon, Renault, Cycles Peugeot, à l'usine Javel de Citroën et à l'entreprise Silvério à Troyes, en 1974. Les manifestations contre les crimes racistes se multiplient : grèves et manifestations du 3 septembre 1973 dans la région marseillaise et du 14 septembre dans la région parisienne en réaction aux attaques meurtrières contre les Nord-Africains, après le meurtre du traminoit marseillais Désiré Guerlache par un Nord-Africain souffrant de troubles mentaux. En 1973, 40 attaques racistes, souvent meurtrières, contre des Nord-Africains sont répertoriées sans que nombre des auteurs de ces attaques soient arrêtés ou poursuivis. Ainsi, l'émergence des luttes « autonomes » de l'immigration au début des années 1970 signifie le début du déclin du « mythe du retour » et l'enracinement des immigrés maghrébins en France, *mais en même temps une essentialisation de la situation de « travailleur immigré » en celle d'« immigré »*.

Dans ce contexte, « [l']action du MTA visait à établir un front de solidarité de la classe ouvrière de France qui ne se limiterait pas aux seuls travailleurs nord-africains, mais qui regrouperait tous les travailleurs, qu'ils soient immigrés ou français. L'activité du MTA toucha donc directement à celle des syndicats français. Même si les relations avec la CFDT pouvaient être parfois problématiques, le MTA reçut un certain soutien de cette dernière dans son action revendicative (mise à disposition de locaux et d'équipements, notamment). Par contre, le Mouvement des travailleurs arabes se heurta, tant sur le plan idéologique que sur le terrain (en particulier dans les entreprises), à l'hostilité ouverte de la CGT qui l'accusait de diviser la classe ouvrière. Aux yeux du MTA, la relation du syndicat communiste, jugé "centraliste", avec les travailleurs immigrés, était marquée par un certain paternalisme. Le MTA considérait d'autre part que certains

27 Cf. « 1970-1980 : dix ans de luttes immigrées. Esquisse d'une chronologie » in *Migrance*, n° 25, 2005, p. 118-133.

éléments de la base ouvrière française syndiquée à la CGT percevaient les immigrés comme des concurrents sur le marché du travail et que les intérêts du syndicat français ne correspondaient pas à ceux des travailleurs immigrés. Durant sa troisième Conférence nationale sur l'immigration qui se tint à Montreuil en novembre 1972, la CGT se fixa comme objectif d'« incorporer les travailleurs immigrés comme partie intégrante de la classe ouvrière française ». Dans ce contexte, celle-ci voyait d'un mauvais œil l'émergence d'une organisation militante autonome comme celle du MTA qui menait son action revendicative selon ses propres termes. Dans sa lutte pour les droits des immigrés nord-africains et contre le racisme, l'exploitation et la marginalisation qui les touchaient quotidiennement en France, tout comme dans son engagement en faveur de la cause palestinienne et son opposition aux régimes autoritaires en place en Afrique du Nord, le MTA, à travers son action, montra que les immigrés pouvaient se mobiliser et constituer une force politique difficile à ignorer²⁸. » Le MTA, quelles que soient son envergure et sa représentativité (qui ne fut pas négligeable), est bien symptomatique de la tension travailleur/immigré problématisée par Pitti (de façon unilatérale) dans les années 1970.

Ce passage du travailleur immigré à l'immigré développe sa propre dynamique et de nouveaux thèmes s'imposent. L'explication « économique » ne fonctionne jamais seule ; la force des rapports de production n'est pas semblable à la loi de la gravité ; les rapports de production impliquent toujours un rapport aux rapports de production, c'est-à-dire une idéologie dont la catégorie de « sujet » est la catégorie constitutive la plus générale. Quel est alors le « sujet » qui est interpellé ? Le MTA est une des premières manifestations en France du changement d'interpellation dont on a commencé à évoquer les causes : *le recours à « l'identité ethnique » comme fondement de la mobilisation.*

Le référent colonial et anticolonial a été adopté par les militants du MTA afin de construire un

28 R. Aissaoui, *op. cit.*

discours visant à promouvoir une « nation arabe » transcendant la dimension purement nationale. Pour le MTA, l'objectif était de construire une nouvelle forme de solidarité puisque les États postcoloniaux, considérés comme dominés par des régimes despotes, corrompus et soumis à l'impérialisme occidental, avaient, aux yeux des activistes du Mouvement, perdu leur légitimité arrachée lors des luttes pour l'indépendance. Il n'en reste pas moins que l'évocation de la période coloniale – et plus spécifiquement celle de la guerre d'indépendance – constituait non seulement un élément clé du discours mobilisateur du MTA mais aussi un référent *ethnique* et de *classe* [souligné par nous], basé, dans son discours, sur une « identité arabe » caractérisant les travailleurs immigrés nord-africains en France. Ce discours identitaire, qui représentait les Nord-Africains comme ethniquement arabes, s'était formé dans la lignée de la revendication nationaliste anticoloniale et dans la montée du mouvement panarabiste, durant les années soixante et soixante-dix. Cependant, si le MTA a construit son discours politique – en général – et son évocation du passé colonial – en particulier – en se basant sur une certaine « spécificité ethnique » de l'immigration nord-africaine, il faut remarquer que celle-ci a été constamment évoquée en relation avec « l'autre » (les travailleurs français, les partis et les syndicats de gauche, les soutiens dans les milieux catholiques et protestants, etc.) ou en conflit avec « l'autre » (l'État, le gouvernement, la police, l'administration, les mouvements et partis fascistes, les auteurs de propos et de violences racistes) [...] « Nos pays furent colonisés et tout fut mis en place pour qu'ils demeurent sous-développés [...] Le colonialisme de papa est peut-être mort, mais il y a, en France et en

Europe, des colonisés : les travailleurs immigrés [...] Depuis Hitler, les fascistes emploient partout les mêmes méthodes ; hier, le juif, le métèque, aujourd'hui, l'Arabe. Mais les travailleurs arabes ont réagi. Ils ont réagi justement en utilisant l'arme commune des ouvriers : la grève.²⁹» Cette interprétation dialectique de l'oppression dont les Nord-Africains étaient victimes s'inscrivait, pour le MTA, dans une logique postcoloniale. Le mouvement soulignait la corrélation directe qui existait entre le colonialisme, l'impérialisme et le fascisme qui assurait le maintien de la subordination des États postcoloniaux aux besoins de l'impérialisme (particulièrement ses besoins en main-d'œuvre immigrée toujours soumise à l'exploitation, à la discrimination et au racisme). Pour le MTA, la condition historique des travailleurs immigrés nord-africains, toujours perçus comme des « colonisés », était appréhendée à travers la persistance du racisme et de l'oppression dont les groupes successifs d'immigrés avaient été victimes pour mieux les isoler de la classe ouvrière de France. Pour contrer cette logique « impérialiste » d'oppression et de division des travailleurs et lutter pour les droits des travailleurs immigrés, le MTA établissait une synthèse mobilisatrice. Celle-ci était basée sur la relation entre situation postcoloniale (interprétation des formes historiques d'oppression touchant les travailleurs immigrés nord-africains) et action (lutte de classe) dont la grève, « arme commune de la classe ouvrière », constituait un élément central. Ces formes de discours essentiellement dominant sur la relation entre le passé et la situation montrent la façon dont certains

29 *La Voix des travailleurs arabes* (organe du MTA), octobre 1973.

événements, certaines personnalités et idées issus de l'histoire coloniale peuvent être appréhendés et comment ils peuvent remplir de *nouvelles fonctions discursives pour créer un cadre interprétatif identitaire* [souligné par nous] et une stratégie de mobilisation des travailleurs nord-africains³⁰.

Si l'on voit se mettre en place certains thèmes repris trente ans plus tard par les « Indigènes de la République », il y a aussi de grandes différences : la « solidarité de la classe ouvrière », l'« arme *commune* [souligné par nous] de la grève ». L'Islam n'est pas encore le marqueur identitaire à la fois imposé et revendiqué que produit la *redéfinition culturelle achevée* de « l'immigré ». C'est dans les années 1990 que s'achèvera la bascule « culturelle » : après, dans les années 1980, les grèves de l'automobile, après les marches, après les ravages de la crise et de la restructuration sur l'emploi en général et celui des travailleurs immigrés en particulier. Il n'empêche que dans l'action qui est le point culminant de la mobilisation initiée par le MTA, la « grève générale » contre le racisme de 1973, il s'agit bel et bien de délimiter une fraction précise de la classe ouvrière et cela *à l'intérieur même de l'ensemble de l'immigration*.

La « grève générale » contre le racisme de septembre 1973 se déroule dans une période marquée par une forte mobilisation contre les circulaires Marcellin-Fontanet. Ces circulaires, du nom des ministres de l'Intérieur et du Travail de l'époque, entrées en vigueur en 1972, tendent à unifier les procédures de délivrance des titres de travail et de séjour sous l'égide des services de police et les subordonnent à la présentation d'un contrat de travail et d'une attestation de logement fournis par l'employeur. De fait, elles constituent les prémisses d'une nouvelle politique de contrôle des flux migratoires, déterminée par les besoins du marché du travail et la situation du chômage. Le MTA et le CDVDTI (comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés), omniprésents dans la mobilisation contre ces circulaires, décident de « bombardier l'opinion publique et les moyens

30 R. Aissaoui, *op. cit.*

d'information » pour faire connaître leur analyse et leurs revendications : ils dénoncent ces « circulaires [qui] interdisent de changer de patron » et réclament « la carte de travail, valable dans tous les départements, sans contrat d'esclavage qui lie le travailleur immigré sans-papiers à un seul patron, et que seul le patron peut rompre ».

Le 12 juin 1973, suite à une manifestation de travailleurs agricoles sans-papiers, on assiste à une « véritable ratonnade » : des immigrés sont poursuivis dans les rues de Grasse et des pétitions circulent pour demander leur expulsion de la ville. Le 25 août 1973, un conducteur d'autobus de Marseille, Émile Gerlache, est assassiné par un ressortissant algérien déséquilibré, Salah Bougrine. Ce fait divers va être l'occasion d'un véritable déchaînement de haine anti-arabe pendant une semaine, durant laquelle on compte sept morts à Marseille. Le quotidien *Le Méridional*, dans son édition du 26 août, souffle sur la braise. En clamant « Nous en avons assez ! », en accusant les Algériens de tous les maux, il se montre compréhensif à l'égard des « citoyens [qui] risquent d'avoir recours à des actes de justice directe ». Dans la nuit du 28 au 29 août, un commando jette un cocktail Molotov dans les bâtiments d'une entreprise de nettoyage des chantiers navals de la Ciotat, tandis que Lhadj Lounès est tué par balles à Marseille. Le 31 août, 1500 ouvriers des chantiers navals de la Ciotat déclenchent spontanément une grève contre les attentats racistes, malgré les consignes de l'Amicale algérienne. Le lendemain, un cortège funèbre à la mémoire de Lhadj Lounès traverse Marseille, du bidonville de la Calade au port de la Joliette. Au terme de la marche, le MTA de Marseille lance le mot d'ordre de « grève générale contre le racisme » de vingt-quatre heures, pour le 3

septembre 1973. Le jour dit, près de 30 000 ouvriers de la région marseillaise cessent le travail : 100 % des travailleurs des chantiers navals et des employés municipaux de la Ciotat, 60 % des travailleurs de Marseille et 100 % à Aix-en-Provence. Grâce à la mobilisation de tous les comités locaux du MTA, les grèves contre le racisme se propagent à travers toute la France : le 4 septembre à Toulon (un meeting réunit 2 000 personnes le 7), le 14 à Paris, le 17 à Toulouse, le 25 à Mulhouse, etc.³¹

À Paris, selon les chiffres du MTA, la grève a été « diversement suivie » selon les chantiers et les usines, notamment avec des « pourcentages considérables » sur de grands chantiers tel celui de Roissy-en-France (1700 grévistes sur 2000 ouvriers). « Un militant ouvrier de la région parisienne se souvient : “Faut être vraiment honnête. Il y avait l’appel, mais pour dire qu’on a réussi à faire la grève générale en France, c’est pas vrai [...] mais il y avait l’idée. Nous n’étions pas implantés sur le terrain.”³² »

La forme de la grève, en particulier l’appel uniquement adressé aux travailleurs arabes (d’autant plus que c’est volontairement que les militants du MTA occultent les Berbères afin d’unifier l’identité ethnique des immigrés venus d’Afrique du Nord), a suscité énormément de critiques. Durant les réunions de préparation de la grève, des immigrés d’Afrique noire ont dénoncé l’exclusivisme de l’appel : les Antillais et les Africains sont autant victimes du racisme que les Arabes, ils ne voyaient donc pas pourquoi l’appel était si restrictif. Malgré tout, le MTA n’a pas modifié son choix politique.

Le 9 mars 1974, lors d’une réunion de coordination des militants du MTA à Grenoble, l’organisation tire le bilan politique des grèves. L’accent est mis sur la situation dans le Nord et les effets pervers que l’appel a suscités. Le MTA du Nord est implanté dans l’usine Thomson de Lille, dans les

31 A. Hajjat, « Le MTA et la “grève générale contre le racisme de 1973” » in *Plein Droit*, n° 67, décembre 2005.

32 *Ibid.*

mines de Douai et dans les quartiers arabes roubaisiens et lillois, où il a mobilisé pour les grèves générales. À Lille, le MTA rassemble des immigrés de toutes les nationalités (Africains, Maghrébins, etc.), mais les militants constatent que la rupture entre Français et immigrés s'est creusée. Si elle n'était pas « aiguë » lors de la première grève, la division s'est accentuée à partir des « campagnes d'intoxication racistes » sur la crise pétrolière. L'un des signes de cette division est que les ouvriers français quittent volontairement la CFDT de Thomson au fur et à mesure que les immigrés y entrent. À Douai, les militants du MTA peuvent dire que « la liaison naturelle des mineurs immigrés et français a été posée par la grève anti-raciste », il faut cependant préciser qu'elle a été « posée » comme un problème. De façon pertinente, Abdellali Hajjat commente ce bilan :

Cet exemple illustre toute l'ambiguïté de la question de l'autonomie. S'agit-il d'une volonté de se séparer de la classe ouvrière, et plus généralement de la société française ? En fait, le terme d'autonomie a été très utilisé, mais finalement très peu défini par les militants eux-mêmes. Cependant, le mouvement de syndicalisation des militants ouvriers du MTA à la CFDT (qui était le syndicat le moins hostile au MTA) montre toute la difficulté de tenir à la fois la revendication d'unité entre travailleurs français et immigrés, et la volonté de prise en compte des besoins spécifiques de la condition d'immigré³³.

En France, la Direction de la population et des migrations (DPM) existe depuis 1966, mais l'idée de la « maîtrise des flux migratoires » et celle du « déséquilibre démographique » ne s'imposent qu'au début des années 1970. Il y a tout un contexte économique et social qui fait que la « maîtrise des flux migratoires » n'est pas une sorte de décision purement idéologique d'une partie des « élites administratives », comme le présentent Hajjat et Mohammed dans leur ouvrage

33 *Ibid.*

*Islamophobie*³⁴. Le renversement de conjoncture économique ne date pas de la « crise du pétrole » en 1973, les grèves massives d'OS immigrés dans l'industrie commencent dès le début des années 1970, l'influence du MTA n'est pas négligeable, comme on vient de le voir ; les premières occupations d'églises et grèves de la faim de travailleurs sans-papiers apparaissent au début des années 1970 ; enfin, l'été 1973 est particulièrement meurtrier (onze meurtres d'ouvriers maghrébins en deux mois³⁵). Dans *Le Méridional* (quotidien de droite de Marseille), Gabriel Domenech écrit : « Nous en avons assez de cette immigration sauvage qui amène dans notre pays toute une racaille venue d'outre-Méditerranée. » Durant l'été, le *Nouvel Observateur* fait sa couverture avec ce titre : « Peut-on vivre avec les Arabes ? » et *Paris-Match* intitule l'un de ses articles de l'été : « Les bicots sont-ils dangereux ? » Dans ce début des années 1970, c'est la coagulation des éléments de toute une conjoncture économique, sociale, idéologique qui fait que « l'idée de maîtrise des flux migratoires s'est imposée comme une évidence sociale ».

Même cette « maîtrise » que cherche à mettre en forme la circulaire Fontanet n'est pas absolument contraire aux intérêts du patronat :

La nouvelle législation (circulaire Fontanet) met en évidence que la dévalorisation de la force de travail, et donc les modifications à apporter dans la nature de l'accroissement démographique est le fait des grandes entreprises. En détruisant les petites et moyennes entreprises, l'implantation d'enclaves [le texte porte sur la création de la zone portuaire et industrielle de Fos dans la région marseillaise] ôte à l'émigration clandestine une partie de son utilité : l'apparition des sociétés multinationales, la concentration des

34 Cf. A. Hajjat, M. Mohammed, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »* (2013), Paris, La Découverte, 2016, p. 104-105.

35 Cf. P. Tévanian, *La Mécanique raciste*, Paris, La Découverte, 2017, p. 85-86.

moyens de production dans quelques zones géographiques, conduisent à planifier, contrôler et discipliner le flux migratoire. Après avoir légalement lié l'exploitation de la force de travail et sa reproduction, la circulaire Fontanet tente de fonder rationnellement l'approvisionnement en force de travail simple. Elle fait apparaître que la demande de travailleurs immigrés n'est pas le fait des secteurs archaïques de la production mais des plus développés, et surtout des secteurs à plus forte composition organique³⁶.

Durant « l'été meurtrier » de 1973, l'idée de la « maîtrise des flux migratoires » ne touche pas que les élites administratives de la DPM. Dans ce texte de 1973, les rédacteurs d'*Intervention communiste* écrivaient :

La classe ouvrière locale lutte contre sa réduction en force de travail simple et donc contre la partie du capital variable déjà à ce niveau parce qu'elle est produite d'emblée en tant que telle, la main-d'œuvre immigrée. La classe ouvrière locale lutte contre son avenir inéluctable. Lorsque les banderoles gauchistes proclament : « Ouvriers français, ouvriers immigrés, une même situation ! », cela constitue pour la force de travail en procès de violente simplification, une provocation. *Ce n'est pas le racisme qui divise les travailleurs mais tout simplement le travail* [souligné dans le texte, on pourrait ajouter maintenant : mais pourquoi la division par le travail est-elle une division raciste ?, ce qui est l'objet même de ce livre]. C'est la résistance du « petit blanc » à ce qui symbolise pour lui sa nouvelle condition ; les rackets s'en aperçoivent bien vite qui, tout en

36 « Fos/Marseille, développement par enclaves et (auto)négation du capital variable » in *Intervention communiste*, n° 2, décembre 1973.

pleurnichant sur le racisme, se gardent bien, de peur de froisser leur clientèle, de soutenir les grèves qui ont suivi les assassinats de travailleurs étrangers. Après la grève du 10 septembre, la CFDT déclarait se solidariser « dans la mesure où les formes d'action se limitent à des arrêts de travail et des assemblées générales sur les lieux de travail » [en un mot : ne sortez pas dans la rue, nda] et la CGT craignait que « les travailleurs immigrés, manipulés par des éléments groupusculaires, ne se livrent à des actions susceptibles de nuire à leurs intérêts ». La grève du 3 septembre à Fos ne fut pas soutenue non plus par les syndicats, elle n'avait pas de mot d'ordre. Le personnel de la ville de Marseille, lui, revendiqua « le droit de travailler dans la tranquillité et un contrôle plus rigoureux de l'immigration » (*Le Monde* daté du 28 août 1973)³⁷.

Comme cela a été développé par ailleurs, ce début des années 1970 marque le début de la bascule de la situation du travailleur immigré de « travailleur » à simplement « immigré ». La zone portuaire et industrielle de Fos, par exemple, connaîtra rapidement de nombreux déboires dont les travailleurs immigrés seront les premières victimes. En ce qui concerne la construction du « problème de l'immigration », nous pouvons en rester à ce moment-là à ce que Sayad résume en une formule : « C'est le travail qui fait "naître" l'immigré, qui le fait être : c'est lui aussi, quand il vient à cesser qui fait "mourir" l'immigré, prononce sa négation ou le refoulement dans le non-être. » Mais ce n'est pas dans le « non-être » que l'immigré est refoulé, mais au contraire dans un être tout plein de déterminations sociales et culturelles.

37 *Ibid.*

L'ambiguïté des années 1970 : la lutte des foyers Sonacotra

Dans l'historique des luttes que nous avons esquissé, pour saisir le processus de basculement s'amorçant dans les années 1970, il faut faire une place particulière à la longue lutte (1973-1981) des résidents des foyers Sonacotra. Cette lutte est souvent prise en exemple de lutte où la situation particulière de travailleur immigré et le racisme qui l'accompagne ne rentrent pas en ligne de compte, exemple d'une lutte ouverte sans exclusive. Cela est en partie vrai et conforte notre analyse qui place le basculement vers la situation actuelle d'essentialisation raciste culturelle et différentialiste au début des années 1980. Mais déjà, la vision d'une lutte sans exclusive s'avère quelque peu irénique et doit être fortement tempérée. Le Comité de coordination des foyers en lutte qui se met en place en 1974 est composé de six membres et son principal leader, Mustapha (patronyme jamais mentionné), est un ancien du FLN en France, spécialiste à l'époque de la collecte de fonds. Dans la plateforme qui est adoptée par le comité, la lutte est entendue au double sens de « lutte ouvrière » contre l'exploitation d'une « société d'État », accusée de faire du profit et de « lutte de libération » contre une institution aux pratiques jugées « coloniales ». À travers la contestation du rôle des foyers comme institution d'oppression des « ouvriers immigrés », le comité revit les circonstances de la guerre d'Algérie à laquelle plusieurs de ses membres avaient pris part de façon active. « La qualification "coloniale" par la commission propagande des pratiques de gestion des foyers, pratiques à la fois paternalistes et autoritaires, trouve un écho favorable chez les résidents, majoritairement Algériens³⁸. » Le rôle des « soutiens externes » (CFDT, CGT, PCF, PSU, PS, Cimade, Fasti, Gisti et tous les groupes gauchistes, surtout maoïstes) est fermement limité à un appui technique, logistique et juridique et de « contre-expertise savante », d'autant plus que chacune de ces organisations poursuit un

38 C. Hmed, « Contester une institution dans le cas d'une mobilisation improbable : la "grève des loyers" dans les foyers Sonacotra dans les années 1970 » in *Sociétés contemporaines*, n° 65, 2007.

intérêt particulier et que la CGT et le PC cherchent, sans grand succès (les anciens du FLN avaient conservé certaines méthodes assez persuasives), à mettre en place des comités de résidents concurrents dans les municipalités communistes. La précarité de la situation des travailleurs immigrés en foyers (menaces sur le renouvellement de la carte de séjour, expulsions du territoire) nécessite cet « appui externe » désigné comme un « public de référence » et rigoureusement contrôlé. Le thème de la « gestion coloniale » des foyers et de la main-d'œuvre immigrée en général impose une barrière de fait entre les résidents et les soutiens.

Cette rigoureuse tenue à distance des « soutiens » va parfois jusqu'au clash. À ce moment-là, le contenu des affrontements nuance fortement « l'ouverture sans exclusive » de la lutte en cours. L'UCFML (Union des communistes français marxistes-léninistes) était le groupe maoïste le plus proche du Comité de coordination. Des divergences apparurent cependant en 1979 au sujet de l'ouverture de négociations. Nous n'avons pas pu trouver la lettre que le comité expédia à la direction maoïste, mais les extraits que celle-ci reproduisit dans sa réponse sont éloquentes.

Vous affirmez dans votre lettre [la lettre du Comité, nda] que notre organisation est contre l'autonomie des travailleurs et plus loin qu'elle sera jugée par les travailleurs français. Nous ne sommes pas d'accord avec la *séparation que vous faites entre les français et les immigrés* [souligné par nous]. Notre organisation n'est pas une organisation française, mais l'organisation des maoïstes en France quelles que soient leurs nationalités. Dans nos rangs militent des immigrés comme des français [...] D'autre part, si nous avons toujours soutenu l'autonomie du Comité de Coordination [en fait, comme il ressort de la lecture de tout l'ouvrage édité par le groupe maoïste, c'était dans le but de combattre le PC, nda] comme direction du mouvement des foyers Sonacotra face à l'ensemble des offensives bourgeoises, nous pensons que l'idée

de *l'autonomie des travailleurs immigrés par rapport aux travailleurs français* [souligné par nous] est une idée fausse, une idée bourgeoise qui renforce la division, qui affaiblit tout le prolétariat. Dans la lutte de classes en France, développer des organisations spéciales pour les immigrés, c'est la même chose que le « statut spécial de l'immigration » du PCF. Organiser les immigrés à part des français, c'est la voie de la défaite. Ceci dit, nous soutenons les camarades immigrés à s'organiser sur les problèmes politiques de *leur pays* [souligné par nous] [...] Dans votre lettre, vous partez d'une analyse qui veut cloisonner et accroître la division entre les différentes fractions du peuple. Quand vous nous dites « vous n'êtes pas du foyer », « on a pas besoin de vous », « on a pas besoin de vos idées, de vos analyses », « allez faire du travail là où vous habitez et dans les usines où vous travaillez » [nous regrettons beaucoup de ne pas avoir trouvé la lettre *in extenso* du Comité de coordination, nda], vous renforcez la division entre français et immigrés, la division dans les quartiers entre les gens du peuple qui habitent des foyers, ceux qui habitent des HLM ou de vieux appartements³⁹.

Il est exact comme l'écrivent les auteurs de *La Race comme si vous y étiez!* que « les immigrés en lutte des foyers Sonacotra n'avaient pas plus recours à la "race" ou à la "non-mixité" que les collectifs de lutte de sans-papiers des années 1990 pour construire l'auto-organisation nécessaire à leur autonomie politique⁴⁰ ». Mais depuis, non seulement de l'eau a coulé sous les ponts, mais encore, déjà à l'époque de la lutte des foyers, la « mixité » était loin d'être évidente, pas

39 Groupe pour la fondation de l'UCFML, *Histoire politique du mouvement des foyers Sonacotra*, Paris, Potemkine, 1981, p. 115-116.

40 Les Amis de Juliette et du printemps, *La Race comme si vous y étiez! Une soirée de printemps chez les racistes*, 2016, p. 218.

forcément de façon explicitement raciale, mais déjà « coloniale ». Comme pour les collectifs de sans-papiers, les « soutiens » activistes, gauchistes ou institutionnels, *poursuivant chacun leur propre agenda*, peuvent se souvenir d'excellentes soirées passées dans les salles de réunion des foyers. Ils étaient utiles sans être des « idiots utiles », mais qu'ils ne nous racontent pas de fables nostalgiques sur « l'unité du prolétariat ». *Colorblindisbeautiful*, ainsi baptisent leur site les auteurs de *La Race comme si vous y étiez !*, mais *like a lot of beautiful things, colorblindness doesn't exist*.

C'est toujours à « la difficulté de tenir à la fois la revendication d'unité entre travailleurs français et immigrés, et la volonté de prise en compte des besoins spécifiques de la condition d'immigré » dont parlait Abdellali Hajjat à propos du MTA, que nous en revenons.

Ces questions sont traitées dans la partie plus strictement théorique qui clôt cet ouvrage à propos de la mécanique des constructions raciales dans le mode de production capitaliste. Il ressort cependant déjà de ces sondages historico-théoriques que *l'immigré n'est pas totalement soluble dans la classe ouvrière* et le racisme ne se résout pas dans la segmentation de la force de travail. Saïd Bouamama cerne bien la contradiction principale (insoluble en dehors de l'abolition de ses termes) qui anime toutes ces luttes et organisations des années 1970 aux années 2000.

L'étude des mouvements revendicatifs de l'immigration de ces trois dernières décennies souligne à juste titre une double caractéristique de cette dynamique militante : l'affirmation permanente de la nécessité de l'autonomie (politique, économique, idéologique et organisationnelle) et la difficulté à en dessiner les contours et les définitions. Nous aurions tort cependant, à notre sens, de percevoir cette contradiction comme une insuffisance des associations et des militants qui ont marqué cette histoire militante. Si contradiction il y a, elle se situe dans le réel social. Il s'agit d'une

contradiction objective reflétant la contradiction vivante qu'est l'immigration [souligné par nous]. D'une part et en dépit de certains discours idéologiques dominants, l'immigration et ses enfants font partie de la classe ouvrière et même de ses parties les plus exploitées et dominées. D'autre part et en dépit des analyses essentialistes de la classe ouvrière, elle n'est pas à n'importe quelle place au sein de la classe ouvrière et des milieux populaires. La première caractéristique pousse à participer aux mouvements sociaux globaux avec comme dérive potentielle la dilution des questions spécifiques, des inégalités concrètes qui nous séparent encore du reste de notre classe sociale ou de notre milieu social. La seconde caractéristique nous oriente vers une mise en avant de nos oppressions spécifiques avec comme dérive potentielle l'isolement et l'impossibilité de construire les rapports de forces nécessaires. On voit à l'œuvre, dans les initiatives et les luttes, des moments insistant tantôt sur l'une des caractéristiques, tantôt sur l'autre. Il n'y a donc aucune solution toute faite à la question de l'autonomie, aucune recette possible qui fasse fi de cette *contradiction objective* [souligné par nous] qui est celle de notre être social⁴¹.

Depuis les années 1980, on voit la « seconde caractéristique » prendre le dessus et se subordonner la première visant à se constituer ainsi elle-même en réalité unique au risque de son essentialisation en « identité épaisse⁴² ».

41 S. Bouamama, « Extrême gauche et luttes de l'immigration postcoloniale » in A. Boubeker, A. Hajjat (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales*, Paris, Amsterdam, 2008, p. 248.

42 « Shelby [Tommie Shelby, sociologue américain] distingue une identité noire *épaisse* (*thick blackness*) d'une identité noire *fine* (*thin*

Réduire la question du dilemme unité / autonomie (ou « mixité » / « non-mixité ») à celle entre classe et interclassisme est factuellement totalement irréal et fantaisiste, ne serait-ce que parce que la question se pose avant tout *à l'intérieur de la classe ouvrière*.

Le jeu entre *autonomie et unité* est une question qui taraude de façon insoluble la lutte de classe durant toute la période programmatique. Question insoluble dans le programmatisme car elle oppose des termes à la fois réciproquement nécessaires et mutuellement exclusifs quant à la nature du processus révolutionnaire. Ce dernier est d'une part la montée en puissance de la classe qui doit rassembler en une seule communauté tous les ouvriers, et, d'autre part, cette montée en puissance, marchepied de son érection en classe dominante, se confond avec le développement du capital. Il s'ensuit du deuxième terme que les droits sociaux, les droits politiques, la reconnaissance antagonique du travail comme moment nécessaire de l'accumulation du capital et de la montée en puissance épousent toutes les distinctions que représentent l'État et la nation et toutes les segmentations du marché du travail, ce qui contredit le premier terme. Jamais la classe n'est « une » et toujours derrière les divisions il y a les institutions, la citoyenneté, la législation, l'État et la nation, parce que c'est cela la montée en puissance de la classe prélude à sa prise du pouvoir. Les fractures ne se confondent pas avec le clivage national/étranger mais presque toutes y renvoient.

La segmentation raciale est inhérente à l'existence même de la classe ouvrière. Si l'on considère qu'il ne s'agit là que d'une

blackness). Par identité *épaisse*, il signifie une identité fondée sur une culture, une histoire, des références communes, une langue qui marquent une différence nette entre ceux qui en sont les porteurs et les autres. L'identité *épaisse* renvoie à des groupes circonscrits, en quelque sorte intentionnels, qui ne procèdent pas d'injustices subies mais sont appuyés sur des éléments de culture communs. Quant à l'identité *fine*, elle délimite un groupe qui n'a en commun qu'une expérience de l'identité prescrite, celle de Noir en l'occurrence, qui a été historiquement associée à des expériences de domination subie, et qui peut s'accompagner de la conscience du partage de cette expérience. » P. Ndiaye, *La Condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008, p. 56-57.

manœuvre de division impulsée par la classe dominante, on laisse alors de côté deux choses : tout d'abord, factuellement, l'adhésion et même l'initiative souvent spontanées de grandes fractions de la classe ouvrière à ces pratiques ; ensuite, théoriquement, le fait que la classe ouvrière existe dans les catégories du mode de production capitaliste et que celles-ci agissent *de l'intérieur* et non comme des forces ou des formes venant s'appliquer sur une classe qui leur serait un objet extérieur. C'est pour cela qu'une alternative catégorique entre, d'une part organisations et/ou pratiques autonomes de certaines fractions de la classe et, d'autre part, la recherche de l'unité de la classe n'est qu'une affaire de militants qui se considèrent eux-mêmes comme l'existence révélée de l'unité et du devenir « révolutionnaire » toujours déjà là de la classe.

Le jeu entre autonomie et unité est une question pratique, historique, question de rapports de force et d'objectifs, elle est chaque fois spécifique en tant que conflictuelle dans ses termes qui ne sont jamais en équilibre. Quand les termes de l'intersectionnalité sont sclérosés comme entités surplombant les individus, ce jeu devient un conflit parfois violent entre pratiques et organisations prônant chacune une unidimensionnalité. L'intersectionnalité est une dynamique qui refuse *a priori* l'injonction à une quelconque allégeance raciale, de classe ou de genre sous peine de ne remettre en cause aucune d'entre elles. On connaît bien le discours que la Gauche communiste a si longtemps opposé aux féministes : « La lutte contre le patriarcat n'est qu'une diversion produite et encouragée par le capital pour diviser les forces de la classe ouvrière. » Les travailleuses doivent rentrer dans le rang et refuser de donner prise au véritable ennemi. Cette arnaque éculée est maintenant décorée des apprêts du combat décolonial.

Une organisation spécifique, même non-mixte de race ou de genre, ne divise pas plus une « unité » rêvée, qu'elle n'invente les divisions et les conflits qui la font naître. Toute la question réside dans sa propre autodéfinition, dans l'essentialisation ou non de la différence qui l'a fait naître et dans sa pratique vis-à-vis du reste de la classe dans laquelle elle existe. Dans toutes les organisations et pratiques non-mixtes,

ce qui est en jeu c'est la fixité (essentialisation) versus la fluidité et l'insatisfaction. La fixité peut être, au mieux, un piège difficilement évitable (et pas toujours à éviter...) comme dans le cas des organisations syndicales noires de Détroit au tournant des années 1960-1970 ou, au pire, une volonté délibérée de créer un objet à représenter politiquement en s'en autoproclamant les « protecteurs », ce que trivialement on appelle un « racket ». La non-mixité n'est pas absolument, de façon normative, à opposer à la stricte position de classe, comme si la segmentation raciale n'était pas un phénomène objectif avec ses conséquences tout aussi objectives, comme s'il suffisait de la dénoncer pour la faire disparaître.

Il faudrait poursuivre la chronologie que nous avons esquissée comme un travail de génétique pour saisir comment au travers des transformations sociales et économiques des années 1980 puis 1990, les luttes, mouvements et organisations se modifient. Des luttes de travailleurs ou de « travailleurs immigrés » on passe aux « émeutes de banlieues » à partir du début des années 1980, aux Marches, aux mouvements de sans-papiers, aux mouvements d'occupation de logements, à l'apparition d'organisations, de regroupements plus ou moins formels comme le Comité national contre la double peine, Rock against police, Zaâma d'banlieue, Sans frontière, les JALB (Jeunes Arabes de Lyon et Banlieues), le MIB (Mouvement immigration banlieue), Interface, l'UJM (Union des jeunes musulmans), DiverCité, etc.⁴³ Que s'est-il donc passé ?

43 Nous proposons une histoire raisonnée de tous ces mouvements dans un autre texte de cet ouvrage.

La bascule des années 1980

La culturalisation

Dans la préface au volume trois (sous-titré *La Fabrication des identités culturelles*) de l'ouvrage d'Abdelmalek Sayad, *L'Immigration ou les Paradoxes de l'altérité*⁴⁴, Amin Perez écrit que Sayad montre « comment et pourquoi après avoir existé par le travail, les immigrés ont existé par leurs enfants à travers la culture ». Il poursuit :

Force est de constater que l'usage des discours sur les « origines » s'est perpétué depuis une trentaine d'années en France. Rares sont les débats et les politiques, publiques ou privés, qui ne célèbrent pas la « diversité » ou ne traitent pas de la question des « minorités ». Une telle rhétorique institutionnelle a bien évidemment pour effet de mettre les immigrés sur la sellette, en leur faisant porter le poids de la recrudescence du chômage ou de l'insécurité, aggravé par leur communautarisme et leur défaut d'intégration présumés. Clubs politiques, journalistes, intellectuels ou mouvements associatifs participent à des controverses qui nourrissent ce que l'on pourrait caractériser comme un véritable « marché politique de l'ethnisation ». Pourquoi cette focalisation sur les cultures et les identités ? Peut-on définir la « culture des immigrés » et ses usages sociopolitiques ? Pourquoi et comment des individus, désignés autrefois par leurs appartenances sociales ou nationales, ont-ils été définis *depuis les années 1970* [nous soulignons] à partir de l'« origine » ?

44 Cf. A. Sayad, *L'Immigration ou les Paradoxes de l'altérité*, op. cit.

Sayad répond par ailleurs à la question : « C'est le travail qui fait "naître" l'immigré, qui le fait être : c'est lui aussi, quand il vient à cesser qui fait "mourir" l'immigré, prononce sa négation ou le refoulement dans le non-être⁴⁵. » En fait, l'immigré ne « meurt » pas, il devient purement et simplement « immigré », « autre » et *substantialisé*, il n'est plus seulement la figure d'une fonction.

Entre les années 1980 et 2000, la caractérisation raciale de « l'immigré » passe du « travailleur immigré » ou même du « travailleur tout court » (Pitti) à « l'immigré ». Le passage d'une « immigration de travail » à une « immigration de population » est déjà largement entamé dans les années 1970, cette évolution conjuguée aux effets de la crise qui commence à frapper les emplois industriels pas ou peu qualifiés entraîne le passage progressif des « luttes de travailleurs » ou même de « travailleurs immigrés » aux « luttes de l'immigration ». Ainsi, l'émergence des luttes « autonomes » de l'immigration au début des années 1970 signifie *le début du déclin du « mythe du retour » et l'enracinement des immigrés maghrébins en France*, mais en même temps une essentialisation de la situation de travailleur immigré en celle d'immigré (héréditaire) et d'« étranger ».

Si nous reconnaissons la pertinence de la question de Perez, il nous semble cependant que le moment retenu comme celui du basculement de la désignation selon « l'origine » est trop précoce. S'il faut marquer des ruptures, les grandes grèves de l'automobile au début des années 1980 (et les marches qui leur sont contemporaines) sont, en France, l'événement symptomatique de ce basculement, ce que Perez, écrivant en 2014, semble implicitement reconnaître en parlant d'une « trentaine d'années ».

Les grèves de l'automobile, 1981-1984

Dans son ouvrage *L'Islam imaginaire. La Construction médiatique de l'islamophobie en France. 1975-2005*, Thomas Deltombe, quant à lui, souligne bien le tournant :

45 A. Sayad, « Qu'est-ce qu'un immigré ? » in *Peuples méditerranéens*, n° 7, 1979.

Plus que les mosquées, ce sont les grandes grèves de l'automobile, entre 1982 et 1984 [tout commence à Billancourt en octobre 1981, nda], qui marquent un tournant décisif dans les relations entre le gouvernement et les immigrés : la référence à l'islam va être utilisée par le gouvernement pour discréditer une grève qui n'a pas grand-chose de religieux. Alors que la grève des OS débute au printemps 1982 dans les usines Citroën et Talbot d'Aulnay-sous-Bois et de Poissy, les médias s'intéressent rapidement à l'aspect « islamique » de cette mobilisation que les leaders syndicaux habituels ont du mal à canaliser. Les mosquées d'entreprise qui datent, on l'a vu, du milieu des années 1970 fleurissent tout à coup sur les écrans de télévision. Les photos des OS en prière s'étalent dans la presse écrite. Les caricaturistes transforment les cheminées des usines en minarets. La rumeur gonfle d'une manipulation « intégriste ». La presse d'extrême droite, bien sûr, se défoule contre les ouvriers « khomeynistes ». En réalité la mobilisation des OS n'est en rien « intégriste » et seule une singulière myopie fait ressembler les OS qui manifestent pour de meilleures conditions de travail aux foules de Téhéran. L'ethnologue Jacques Barou explique : « Il a suffi d'une conjoncture extérieure propice à mobiliser l'intérêt de l'opinion publique autour du thème d'un islam facteur de conflit et de contestation pour que les médias choisissent de le redécouvrir dans un contexte qui quotidiennement n'est pas du tout le sien. » Là où les revendications religieuses étaient passées totalement inaperçues dans les médias lors des grèves des foyers de travailleurs de la fin des années 1970, l'islam devient un des principaux prismes pour analyser la grève des ouvriers de l'automobile au début des années 1980 et pour la discréditer.

Car le gouvernement donne sa caution à la rumeur d'« intégrisme » en janvier 1983, au moment même où il fait sienne la politique d'incitation au « retour » des immigrés qu'il dénonçait quelques années plus tôt. Le ministre de l'intérieur Gaston Defferre, apparemment peu au fait des réalités religieuses d'une immigration massivement sunnite, évoque des « grèves saintes d'intégristes, de musulmans, de chiïtes » (*Europe 1*, 26 janvier 1983). Le lendemain, le Premier ministre, Pierre Mauroy se fait accusateur : « Les principales difficultés qui demeurent sont posées par des travailleurs immigrés dont je ne méconnais pas les problèmes mais qui, il faut bien le constater, sont agités par des groupes religieux et politiques, qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises. » (*Nord-Éclair*, 28 janvier 1983.) [...] Alors que les syndicats se répandent en haut lieu sur les difficultés qu'ils ont à faire entendre « raison » aux immigrés révoltés, c'est fort opportunément que la grève devient « intégriste », quelques mois après l'annonce par le gouvernement des premières mesures de rigueur (juin 1982) et un mois avant des élections municipales à haut risque pour le pouvoir socialiste (mars 1983). Au moment même où il a cruellement besoin de convaincre le « peuple de gauche » du bien-fondé de sa conversion au « réalisme » économique et où la droite tente de capitaliser sur le « laxisme » de la gauche face à l'« invasion » immigrée, le gouvernement découvre les vertus électorales de ce que Jean Daniel appelle l'« anti-islamisme ». Quinze jours après les déclarations de Pierre Mauroy et alors qu'il ne dispose d'aucune preuve d'une quelconque manipulation intégriste, le ministre du Travail Jean Auroux persiste et signe : « Il y a à l'évidence une donnée religieuse

et intégriste dans les conflits que nous avons rencontrés. » (*Libération*, 1^{er} février 1983.)

Le mois de janvier 1984 marque la fin d'une époque : celle où on parlait de « travailleurs étrangers » ou de « travailleurs immigrés » [souligné par nous]. Alors que s'envenime le conflit social aux usines Talbot de Poissy, dernier sursaut des grandes grèves dans l'automobile du début des années 1980, le présentateur du journal de 13h de TF1, Yves Mourousi, invite Serge Dassault. Il faut aider les entrepreneurs à licencier les ouvriers étrangers qui sont trop nombreux, explique sans détour l'avionneur : « Ils n'ont pas leur place en France. » (JT de 13h, TF1, 3 janvier 1984.) Si les rédactions de télévision s'inquiètent du racisme qui gronde à Poissy, où des « travailleurs français » jettent des pavés sur des « grévistes immigrés » aux cris de « Au four ! À la Seine ! », les images sonnent comme une confirmation : entre le travailleur étranger et le travailleur français, il y en a un de trop. Le gouvernement socialiste rétablit l'aide au retour pour les travailleurs de l'industrie automobile en mai suivant. Un an après la rumeur « intégriste » de l'industrie automobile, les « travailleurs étrangers » sont évacués des télévisions. Dans les médias, ils ne seront plus dorénavant que des « immigrés »⁴⁶.

Les grèves de l'automobile entre 1981 et 1984 marquent, en France, l'effondrement et l'éclatement de la classe ouvrière telle qu'elle pouvait exister comme identité ouvrière, c'est la fracture entre l'identité ouvrière comme construction idéologique et la réalité empirique de la condition ouvrière telle que présente et existante dans la crise/restructuration

46 T. Deltombe, *L'Islam imaginaire. La Construction médiatique de l'islamophobie en France. 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2007, p. 49-53.

alors à l'œuvre qui se joue dans le statut et la présence des travailleurs immigrés. La présentation de Deltombe est perspicace, mais elle souffre de n'être que politique et médiatique laissant dans l'ombre que l'action politique et médiatique arrive dans une situation particulière de la classe ouvrière et de ses divisions :

La fracture entre Français et immigrés semble s'élargir ouvrant les vannes à l'expression d'un racisme toujours latent. Comme le dit un délégué des chaînes d'OS : « Les Français ont intériorisé la crise et l'idée qu'ils sont d'une manière ou d'une autre solidaires de l'avenir de leur entreprise. Les immigrés par contre ne sont pas prêts à accepter les sacrifices qu'on leur demande. Ils ont du mal à se mettre en grève, mais quand ils se lancent c'est pour de bon. »⁴⁷

À Rennes, à Sandouville, au Mans, où les OS sont majoritairement « français » les usines restent calmes.

À Talbot-Poissy, en décembre 1983, la direction annonce un plan de 2900 licenciements touchant majoritairement des travailleurs immigrés. Après quelques tergiversations, le gouvernement autorise 1905 licenciements avec des « dispositifs de formation et de reclassement ». La CFDT appelle à poursuivre l'occupation sous le mot d'ordre « zéro licenciement », FO approuve le plan et la CGT appelle à des négociations sur les reclassements.

C'est dans ce contexte qu'un certain nombre d'OS immigrés concernés par les licenciements avancent une revendication qui surprend syndicats et gouvernement : la demande d'une aide au retour « au pays ». Après quelques hésitations, syndicats et gouvernement s'en accommodent, sous réserve qu'il s'agisse d'une démarche volontaire. En décembre, le communiste Jack Ralite, ministre de l'Emploi, annonce à l'Assemblée que les immigrés de

47 « À propos de la grève chez Chausson à Gennevilliers » in *Libération*, 24 janvier 1983.

Talbot seront « aidés, s'ils en expriment le souhait, à retourner dans leur pays ». *« L'immigré » a remplacé le « travailleur immigré », le pays redevient celui des origines* [souligné par nous]⁴⁸.

Parallèlement, le Front national enregistre ses premiers succès électoraux : une liste RPR-Front national emporte la mairie de Dreux, une ville où résident de nombreux ouvriers de Renault-Flins et de Talbot-Poissy.

Apparaît alors un phénomène qui va prendre une ampleur de plus en plus grande : les conditions sociales (ici la condition d'OS) se culturalisent, se professionnalisent et *s'autonomisent par rapport à leur condition d'émergence*. Dans la vague des déclarations gouvernementales de janvier-février 1983, alors que dans celles de Defferre et de Mauroy, l'ignominie le dispute à la bêtise, Auroux quant à lui met le doigt sur la coupure sur laquelle peuvent jouer les syndicats et le gouvernement. Le 2 février, des heurts très violents ont eu lieu à Aulnay sur la plateforme-retouches où 25 membres de la maîtrise sont envoyés à l'hôpital (certaines y resteront plusieurs jours). Dès le lendemain Auroux déclare : « De tels agissements conduisent leurs auteurs à être *exclus de leur collectivité de travail* [souligné par nous] sans préjudice des poursuites pénales qui pourraient être engagées⁴⁹. »

Il y a tout un faisceau de déterminations interdépendantes qui se coagulent au tournant des années 1970-1980 (crise/restructuration, effondrement de l'identité ouvrière, regroupement familial, crise de l'État-providence) qui excluent le « travailleur immigré » de la « communauté du travail » et de son identité de travailleur sans qu'il cesse pour autant de travailler, mais plus chômeur, plus précaire, il devient une figure particulière et particularisée dans la recomposition de la force de travail. La « disparition du

48 M. Zancarini-Fournel, *Les Lutttes et les Rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, Zones/La Découverte, 2016, p. 870.

49 J. Auroux, cité dans *Travail*, n° 2/3, juin 1983, p. 33.

travail » dont nous parlions à la suite de Sayad, c'est la disparition d'une certaine organisation et des modalités historiques d'exploitation du travail. Les « immigrés » (et leur descendance) continuent à travailler. Ce sont les modalités d'exploitation de la force de travail qui ont changé. La segmentation, les modes d'emploi, la particularisation du travail du « travailleur immigré » sont redéfinis : la fin de l'identité ouvrière fait de la segmentation raciale un élément premier, autoréférent, présupposé, attaché à la personne.

De façon pitoyable et caricaturale, le Parti communiste accompagne le mouvement et s'en fait, à sa mesure, un promoteur. Le PCF, en 1977, promeut le « produisons français » ; dans *L'Humanité* du 6 janvier 1981, son secrétaire général, Georges Marchais, écrit une « Lettre au recteur de la mosquée de Paris » : « Il faut arrêter l'immigration sous peine de jeter de nouveaux travailleurs au chômage [...] Je précise bien : il faut stopper l'immigration officielle et clandestine. » Auparavant, le 24 décembre 1980, le maire communiste de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) avait fait raser un foyer de trois cents travailleurs maliens sans-papiers, et plus tard en 1981, Robert Hue (qui finira par rallier Emmanuel Macron, en 2017), alors maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) lance une campagne médiatique amalgamant, sans la moindre preuve, dealers et familles arabes.

Alain Morice, dans *Histoire politique des immigrations (post)coloniales*, écrit :

Dès le début des années 1970, l'économie française connaissait certes un point d'inflexion, mais la déclaration de guerre aux migrants qui se profilait était bien davantage l'annonce d'une restructuration en profondeur de l'appareil industriel dans lequel ces derniers *n'auraient plus la même place qu'avant*. En route vers une précarisation sans précédent de la force de travail qui trouvera son couronnement avec le plan Delors de 1983, dans un processus au cours duquel les immigrés feront office de cobayes, ce

sont les politiques publiques qui ont secrété la xénophobie et le racisme et non l'inverse⁵⁰.

Au même moment que le plan Delors se déroulent les grèves de l'automobile, véritable moment du basculement. À noter que c'est également le moment des marches (1983 et 1984) et de SOS racisme (1985). Après ce grand basculement, il y aura d'autres coupures et inflexions mais à l'intérieur de la séquence inaugurée entre 1982 et 1984-85.

Bousculés par la mondialisation, les fondements mêmes des sociétés nationales vacillent. Primat des enjeux financiers, développement des nouvelles technologies, flexibilité généralisée et individualisation des relations de travail sont autant de facteurs de déclin de l'ancien ordre social. La course à la productivité suscite de fait la diminution des emplois. Quand le travail vient à manquer, c'est le pilier d'une représentation du monde social qui s'écroule. *Invisibles tant qu'ils étaient réduits à leur force de travail, les immigrés font irruption sur la scène publique au début des années 80* [nous soulignons] [...]

Reste que les familles immigrées sont les premières victimes de la crise. Combien d'héritiers des anciens travailleurs ont décroché de la collectivité, vivant d'expédients et de petits boulots, coupés des circuits de production et de reconnaissance sociale ? Dans une société postindustrielle marquée par le chômage, l'exclusion et la perte des anciens repères, *la grille de lecture de la question sociale se révèle incapable de comprendre la multiplication des pannes et des ruptures* [c'est nous qui soulignons, c'est à la fois vrai et faux : c'est une restructuration des rapports de production qui transforme la forme de « visibilité »], ainsi que

50 A. Morice, « Le mouvement des sans-papiers ou la difficile mobilisation collective des individualismes » in A. Boubeker, A. Hajjat (dir.), *op. cit.*, p. 129.

les dynamiques de recomposition du lien social, les nouvelles solidarités à l'œuvre. C'est pourtant cette grille obsolète qui est plaquée de force sur l'expérience des nouvelles minorités visibles depuis un quart de siècle [...] La question ethnique est donc placée sous tutelle de la question sociale jusque dans sa décomposition. Car la remise en cause des acquis de la protection sociale se double d'une montée des soupçons contre les « faux chômeurs » et autres combinards immigrés jugés responsables du déficit de la Sécurité sociale. Le Front national, qui a fait de l'immigré le concurrent de l'ouvrier déclassé, a pu ainsi récolter le fruit électoral de la nostalgie française pour son modèle social [...] Avec la crise de l'État-providence, ce modèle, fondé sur des politiques de redistribution sociale, se heurte à ses limites. Pour les derniers convives de la démocratie française, on parle alors de « problème d'intégration » pour mieux occulter la faillite historique des relais publics et institutionnels de l'égalité. Non seulement l'école, les syndicats ou les entreprises n'ont pas joué leur rôle intégrateur, mais ils sont même devenus des foyers de reproduction des inégalités et des discriminations⁵¹.

Déjà comme le décrivait crûment Robert Linhart dans *L'Établi* (chez Citroën), la répartition des emplois d'OS dans l'industrie était *raciste* :

Il y a six catégories d'ouvriers non qualifiés. De bas en haut : trois catégories de manœuvres (M1, M2, M3) ; trois catégories d'ouvriers spécialisés (OS1, OS2, OS3). Quant à la

51 A. Boubeker, « L'immigration (post)coloniale en héritage : un récit en marge de l'histoire de France » in F. Vergès, F. Bernault, A. Boubeker (et al., dir.), *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris, La Découverte, 2010, p. 267-274. Il ne faut pas s'étonner si, durant les émeutes de banlieues, les équipements publics deviennent une cible favorite.

répartition, elle se fait d'une façon toute simple : elle est raciste. Les Noirs sont M1, tout en bas de l'échelle. Les Arabes sont M2 ou M3. Les Espagnols, les Portugais et les autres immigrés européens sont en général OS1. Les Français sont d'office OS2⁵².

Pap Ndiaye souligne que c'est dans les années 1980 que « le tertiaire est devenu le principal secteur d'emploi pour les enfants des migrants des années 1960 et pour les migrants des années 1970 et des années 1980 : le nettoyage industriel (entreprises, bureaux, métro), en particulier, a embauché des milliers d'Africains, le plus souvent en horaires décalés et à temps partiel [...] Un autre secteur important pour la minorité noire est celui de la restauration aux postes les plus modestes (nettoyage, plonge, plus rarement serveur ou aide-cuisinier), soit dans des restaurants privés, soit dans des sociétés de restauration collective⁵³. »

Le grand changement que nous avons essayé de cerner réside dans le fait que même divisée de façon raciste, cette population d'ouvriers spécialisés masculins vieillissante n'a été que très partiellement remplacée par une nouvelle génération en raison de l'énorme réduction des effectifs d'OS dans l'industrie (sur le territoire national).

Une panne de l'intégration ?

Les ambiguïtés de l'identité ouvrière révèlent que « l'intégration » n'a pas de dynamique propre. Parler de « panne de l'intégration » ou de « ses sentiers aujourd'hui barrés » (Emmanuel Terray, Daniel Bensaid, Benoît Bréville), c'est considérer que « l'intégration », malgré toutes les difficultés rencontrées, était un processus et un aboutissement, si ce n'est inéluctables, du moins fortement prévisibles, du fait de l'existence d'un *monde ouvrier* aujourd'hui disparu, dont les institutions et celles de l'État (service militaire, école ...) balisaient les « sentiers de l'intégration ».

52 R. Linhart, *L'Établi*, Paris, Minuit, 1978, p. 24.

53 P. Ndiaye, *op. cit.*, p. 205-206.

Chacun de ces « sentiers » ne signifiait rien et ne produisait rien par lui-même. Malgré les « sentiers », où était la solidarité ouvrière chez Renault dans les années 1960 et chez Citroën au début des années 1980, lors de la grève des foyers Sonacotra ou de la grève générale lancée par le MTA au début des années 1970, où étaient les syndicats ouvriers quand en 1973 les travailleurs arabes étaient des cibles dans la région marseillaise, quand les emplois industriels étaient rigoureusement répartis selon l'origine de l'ouvrier, etc. ?

Ces « sentiers » n'étaient qu'une *condition de possibilité* de l'« intégration ». L'existence même de ce « monde ouvrier », de cette *identité ouvrière* confirmée dans la reproduction du capital et s'exprimant dans une multitude d'organisations de vie et de négociation supposait également que les femmes et les immigrés en étaient exclus ou, au mieux, maintenus à la marge, en dépendance et définis relativement à la norme centrale : l'ouvrier mâle, père de famille et détenteur en tant que tel des « droits sociaux », employé régulier et à temps plein de préférence dans la grande industrie. L'ouvrier tel que l'avait fixé le Front populaire et institutionnalisé les lois de l'après-guerre.

Au travers de la crise des années 1970 et des linéaments de la restructuration, il était devenu évident que les enfants des ouvriers immigrés ne remplaceraient pas leurs parents. Cette « seconde génération » affronte le « compromis social » des Trente Glorieuses aussi bien dans son organisation de la division du travail dans les entreprises qu'au niveau des modalités de la reproduction de la force de travail (logement, maladie, couverture chômage, droit au séjour, etc.), au moment où ce compromis est en train de craquer de toutes parts.

Cette « seconde génération » met à nu les contradictions de l'histoire ouvrière et immigrée (c'est-à-dire de l'histoire de l'hégémonie de l'identité ouvrière) dont elle est le produit. Comme ouvrière, cette seconde génération incarnait le « grand mensonge » de « l'identité ouvrière », et elle le fit ouvertement savoir dans ses affrontements avec le Parti communiste et les mairies des « banlieues rouges ». Elle se revendiquait comme ouvrière en révélant les conditions occultées de l'identité ouvrière.

L'intégration n'est pas une puissance naturelle s'imposant de toute façon avec le temps parce qu'une certaine catégorie de personnes est là depuis longtemps, parce qu'après une ou deux générations ces personnes « sont d'ici ». Ce qui définit l'intégration, c'est-à-dire finalement l'invisibilité des vagues antérieures d'immigration de travail (les Italiens, les Polonais, les Espagnols, etc.), ce n'est pas la disparition des différences qui peuvent même être affichées avec une certaine ostentation, mais le fait qu'elles ne font plus sens, personne ne s'en préoccupe.

L'identité ouvrière fut à la fois mécanisme d'exclusion et lieu d'assimilation, elle était l'objet, l'enjeu et le lieu de sa propre subversion, mais *l'impulsion venait d'ailleurs*. Pour les Italiens (et les autres) du début du siècle précédent, c'est l'expansion industrielle, la massification du salariat, l'intégration de la reproduction de la force de travail dans le cycle propre du capital qui ont enlevé tout sens au signifiant de la différence. Les constructions raciales sont labiles et fragiles, mais cette fragilité ne dépend pas d'un processus plus ou moins inéluctable avec le temps, elle dépend des conjonctures historiques dans lesquelles se combinent les catégories fonctionnelles du capital.

En tant que telle, « l'intégration », dans les termes qui sont les siens, demeure toujours un nœud d'injonctions contradictoires. « L'intégration » suppose toujours un tri entre ce qui est « intégrable » et ce qui ne l'est pas, ce qui signifie que tant que se perpétue l'injonction à « l'intégration », c'est-à-dire tant que la différence fait sens, cette injonction est en fait un maintien des catégories de racisation. Le racisé doit se reconnaître dans la différence imposée qu'il lui est simultanément enjoint de faire disparaître.

« Je n'ai pas à être ce que vous voulez que je sois », dit Cassius Clay, « vous voulez m'imposer la différence que vous me désignez comme étant ma différence d'avec vous *et qui me définirait entièrement* [souligné par nous]. » Ce à quoi fait écho la fameuse apostrophe de James Baldwin : « Je ne suis pas votre nègre. » C'est à la fois le refus de la différence que vous dites être la mienne et le refus de la demande de la

gommer au nom de mon intégration car cette dernière est fondée sur cette différence que vous avez définie pour moi. Tout le deal est piégé, vous me demandez de m'intégrer au nom de la disparition d'une *différence que vous avez-vous-même énoncée comme me définissant*. Ce qui est affirmé ici c'est que le refus de l'intégration est pris dans le même piège que celui que définit l'intégration ou même la revendication de l'égalité qui se réfère à la norme dominante. Si la révolte et la lutte du minoritaire sont inéluctables et nécessaires, elles sont un nœud de contradictions et une impasse tant qu'elles se délimitent et s'effectuent sur l'identité définie et reconnue socialement construite par le groupe majoritaire. Les prolétaires racisés connaissent une extrême difficulté à se définir eux-mêmes. Ils ont à jouer sur deux registres : d'une part, une identité essentielle qui leur est assignée et qui leur signifie ce qu'ils *sont* ; d'autre part, la contingence individuelle ordinaire de l'appartenance de classe mais qui est engloutie dans l'assignation essentielle et impérative de « leur race ». Ils sont contraints d'être dans un même mouvement d'une part cette abstraction que leur impose leur assignation essentielle et, d'autre part, les individus singuliers et concrets qu'ils sont vraiment. Mais cette « individualité singulière » n'est pas un fait brut, une pure existence empirique, elle est elle-même un résultat social. *C'est parce que l'appartenance de classe est individuellement contingente et englobe les individus comme « individus moyens » que l'individu se scinde en membre d'une classe et singularité*⁵⁴. Telle qu'elle est actuellement vécue, la singularité est une détermination de l'appartenance de classe, à la fois incluse en elle et différenciée par elle.

Le prolétaire racisé est un individu moyen et contingent, mais ces déterminations sont en tant que telles essentialisées par son assignation raciale. *Rien alors ne lui est plus contingent et moyen*. Sa « singularité » l'oppose à la fois à son appartenance de classe et à son essentialisation raciale. Mais si, pour le prolétaire racisé, son essentialisation raciale et son existence d'individu moyen s'opposent à sa singularité, dans cette opposition elles ne se superposent ni se confondent

54 « Individus moyens » : dans la mesure où ils vivent dans les conditions d'existence de leur classe (cf. K. Marx, F. Engels, *L'Idéologie allemande*, *op. cit.*, p. 96).

comme immédiatement identiques. En effet, de par son essentialisation raciale comme prolétaire, il occupe une position particulière dans l'ensemble de la classe. De même, s'il sort de sa situation de prolétaire (une potentialité contenue dans la contingence individuelle de l'appartenance de classe), il ne perd pas pour autant son *identité* raciale dont la valeur se modifie mais qui lui reste attachée⁵⁵. Il y a entre ces deux déterminations, qui s'opposent à sa singularité, une distance qui tient autant à son essentialisation qu'à son appartenance de classe spécifique. Alors que le « prolétaire ordinaire » n'est scindé qu'entre sa singularité et son appartenance de classe, le prolétaire racisé vit une contradiction interne de son appartenance de classe en ce qu'elle est essentialisée et de son essentialisation raciale en ce qu'elle est (comme la lutte de classe le manifeste) une position sociale contingente et moyenne face à une singularité qui lui est elle-même imposée (être noir, arabe ou juif dans chaque moment de sa vie).

Le dépassement des segmentations raciales et de la racisation en général ne résulte pas d'une dynamique interne à celle-ci (dans la mesure où elle relève de catégories plus générales du mode de production), mais, s'il n'y avait pas dans l'assignation raciale cette unité et dissociation d'une assignation essentielle et d'une contingence individuelle de l'appartenance de classe, la simple mécanique de l'abolition du capital et des classes ne serait qu'un *deus ex machina*, qui plus est sans prise réelle. Il faut que l'essentialisation apparaisse pour ce qu'elle est, car rien n'est révolutionnairement aboli « par voie de conséquence ». Pour en revenir au dilemme présenté par Bouamama, il existe, dans le prolétaire racisé, un conflit permanent entre la généralité de sa situation et sa spécificité, c'est un conflit objectif qui s'exprime dans celui de

55 Certains artistes, animateurs TV, universitaires, journalistes, etc., ont vu s'estomper au point de disparaître cette identité raciale, devenue une caractéristique comme celle d'être d'origine provençale, normande, etc. Les laudateurs et militants de l'« intégration », par le mérite et l'« ouverture », voient dans ces exemples la confirmation de leurs thèses. Pour autant, ces mêmes individus exemplaires, au moindre « faux pas », se voient ramenés à leur « origine ».

l'unité des luttes et de l'incontournable et nécessaire autonomie de sa situation propre.

Pour les immigrés d'Afrique du Nord arrivés massivement en France métropolitaine à la fin des années 1950 et dans les années 1960 et pour la « deuxième génération » grandie dans la crise et la restructuration des années 1970-1980 (*a fortiori* ceux d'Afrique subsaharienne), l'effondrement de l'identité ouvrière et de façon plus générale la restructuration n'ont pas bloqué un mécanisme d'intégration en cours (au plus pourrait-on dire qu'a disparu ce qui avait été, dans les conditions d'une époque, sa *condition de possibilité*). Les transformations des modalités de mobilisation et d'exploitation de la force de travail ont essentialisé les travailleurs immigrés et leur descendance dans leur dimension culturelle, anthropologique, avec l'apparition de catégories telles que celle de « deuxième génération ». L'héritage de l'histoire coloniale avec son essentialisation culturelle, un statut d'inférieur inscrit dans la législation sans cesse mouvante relative à l'acquisition de la nationalité française, le ressentiment persistant en écho du « scandale » des indépendances conquises par les colonisés (Algérie...), un contrôle par la violence d'État, a été retravaillé comme marqueur d'assignation raciale « indélébile » d'un « autre irréductible ». Un retravail qui, dans les conditions issues de la restructuration, différencie l'« arabe » de toutes les autres vagues d'immigration.

Il n'y a pas de continuum colonial, mais une translation du passé dans le présent due aux conditions du présent lui-même. Ce sont les transformations sociales et économiques dans l'exploitation, la crise d'un certain type d'industrialisation et de reproduction de la classe ouvrière, les transformations du marché du travail, la fin de l'identité ouvrière qui ont « bloqué » un mécanisme qui n'avait fait son œuvre pour les « immigrations antérieures » (au travers de nombreux conflits : c'est le conflit qui fait l'intégration) que parce que soumis aux conditions d'exploitation de la première phase de la subsomption réelle généralisant et uniformisant la condition salariée (malgré toutes les distinctions). De ce fait, des caractéristiques culturelles et historiques, l'histoire

coloniale, sont devenues des marqueurs identitaires « indélébiles ». D'autant plus que toute entreprise coloniale se doit de soumettre, de déposséder et de surexploiter la population indigène en la marquant comme totalement « autre » et « inférieure » ; l'essentialisation culturelle inhérente à la colonisation n'est pas un destin, elle est revitalisée, retravaillée, redéfinie par les conditions présentes.

Les conditions d'exploitation avaient changé, la crise était avérée et la restructuration se mettait en place, il était devenu évident que les descendants et descendantes des travailleurs immigrés ne prendraient pas la relève de leurs parents. Ils étaient devenus une « seconde génération ». Ce que nous aborderons dans cet ouvrage avec le texte « Des luttes, marches, émeutes, et associations des quartiers à l'impossible "passage au politique" ».

De la culturalisation comme élément fonctionnel de la reproduction au « problème musulman »

La culturalisation du travailleur immigré, qui n'avait été qu'une résultante de la crise, devient une composante fonctionnelle de la gestion globale de la force de travail disponible et là, toutes les instances du mode de production entrent en jeu avec les « plans banlieues », la « politique de la ville », les « zones franches urbaines », pour ancrer la racialisation dans la personne. La culturalisation qui était apparue comme une conséquence devient une condition préalable de mobilisation de la force de travail, de son achat, de son exploitation, malgré les *différences* entre les « descendants d'immigrés » et les immigrés récents. Toutes les médiations (mouvement ouvrier et identité ouvrière, conventions collectives, intervention de l'État...) qui subsumaient les travailleurs sous une appartenance générale sont remises en cause, ne reste plus pour définir chacun que sa position concurrentielle sur le marché de la branche ou de l'entreprise,

dans un bassin d'emploi, au moment même où c'est mondialement que les ouvriers sont mis en concurrence et où se répandent de nouveaux modèles « salariaux ». Cette position concurrentielle fait, pour chaque vendeur de sa force de travail, de chacune de ses caractéristiques des qualités lui appartenant essentiellement en propre. La tendance à l'homogénéisation est bien morte. L'achat global de la force de travail, la mondialisation, la gestion des flux migratoires, la concurrence et la segmentation mondiale de la force de travail telle qu'elle est mise en abyme à tous les niveaux d'échelle ont transformé les dispositifs de racialisation sur une population irréversiblement « d'ici ».

Si cette transformation des dispositifs de racisation et de l'insertion des groupes racisés est en cohérence avec les évolutions économiques, cette cohérence ne signifie pas que les individus constituant ces groupes sont affectés par ces évolutions *comme les autres prolétaires semblables*, la discrimination *en plus*. La discrimination n'est pas un « plus », une sorte d'obstacle supplémentaire, elle ne se surajoute pas, elle est une détermination interne de toutes les caractéristiques de la gestion de la force de travail. Or, il ne peut y avoir d'assignation raciale culturalisée comme une différence radicale que si son référent, son image paradigmatique sont investis d'une étrangeté définitive. Par un casting efficace, la représentation concrète de l'étrangeté est confiée au « jeune arabe de banlieue » et au « djihadiste » (le premier pouvant à tout moment devenir le second sans passer par la case « musulman de longue assiduité culturelle »)

Ainsi, les conflits de classes sont redéfinis de manière à ce que le clivage qui n'oppose déjà plus (au travers des rapports de distribution) capital et travail, mais riches et pauvres, devienne, par la vertu de cette première transformation, un clivage entre deux fractions supposées du prolétariat : « ceux qui n'en peuvent plus de faire des efforts » et « les profiteurs et fraudeurs de l'assistanat ». Ils sont « d'ici », mais à tout moment on peut revenir sur le code de la nationalité, déposer des projets de loi sur la double nationalité qui n'aboutissent pas mais existent cependant, promulguer des mesures instituant la « double peine », créer un débat national sur

« l'identité française », investir un « Comité de sages sur la laïcité ». Tout cela crée une suspicion, une instabilité et une discrimination aussi constantes les unes que les autres dont la situation des sans-papiers est le modèle paroxystique. Les « assistés », devenus « ceux qui ne veulent pas travailler », présentent en outre le grand avantage de pouvoir être le support de toutes sortes de distinctions non économiques : groupes ethniques, vie familiale éclatée et dissolue, drogue, délinquance. La lutte de classe peut alors emprunter le langage de la citoyenneté authentique.

« L'étranger » (même naturalisé ou ayant de droit la nationalité française) est tel et le demeure de génération en génération, il est essentiellement « autre ». *C'est ce que l'invention de la « culture » se charge de désigner.* Quand le terme de « Beur » remplace celui d'« immigré », le premier est chargé d'opposer les immigrés à leurs enfants « beurs » valorisés (dans un premier temps...) et de transformer la revendication de reconnaissance sociale et politique en termes d'« identités culturelles » et en un problème d'intégration. La « culture » opère alors comme un moyen d'exclusion. L'engouement médiatique se transformera vite en contrôle au faciès.

La culture qui n'est que la synthèse de toutes les pratiques opérant sous les divers segments idéologiques devient un moyen d'exclusion d'autant plus efficace que dans ce début des années 1980, il commence à résonner avec la situation internationale où, à la suite de la révolution iranienne, de la menace du « terrorisme islamiste » de l'Égypte (assassinat de Sadate) à l'Algérie, de la montée en puissance des chiïtes au Liban, l'islam apparaît comme une menace face à l'Occident. À la suite de la défaite au Vietnam, au Laos et au Cambodge, au tournant des années 1980, partout l'hégémonie américaine est en crise. De l'Afrique à l'Afghanistan en passant bien sûr par le Moyen-Orient, tous les espaces de déstabilisation de l'ordre international paraissent liés à l'islam, ce que la fin de la guerre froide qui « contrôlait » les tensions va ensuite accentuer.

Ce n'est que dans les années 1990 que commence l'islamisation de la bascule « culturelle » de la racisation qui

s'accélère dans les années 2000 et prend sa forme totalisatrice dans les années 2010 en raison d'une conjonction particulière d'événements. Il n'y avait aucune fatalité dans cet « achèvement ». Aucune fatalité à ce que le « problème des travailleurs immigrés » deviennent « problème culturel » comme « problème de l'immigration » et celui-ci « problème musulman »

« *La fabrique du musulman* »⁵⁶

On ne peut assimiler *le fait* que les immigrés maghrébins ou sahéliens étaient, quel que soit leur degré de pratique ou non, « de religion musulmane » avec *leur caractérisation* comme « musulman ». Ce n'est qu'en rejetant le terme d'islamophobie définie comme un « nouveau racisme » qu'on peut faire apparaître *la nouveauté de la caractérisation*, car on la distingue alors du fait d'être musulman ou simplement assigné comme tel. La caractérisation ne vient pas mettre en lumière et organiser un fait qui aurait été en attente de sa formalisation. Ce n'est pas la religion, mais les personnes en tant qu'assimilées à cette religion, qui sont visées par cette racisation, la question est donc celle du changement de

56 Nous reprenons cette excellente formule au titre du livre de Nedjib Sidi Moussa (Montreuil, Libertalia, 2017). Cela malgré les critiques que nous pouvons porter à son contenu. Premièrement, l'absence de toute reconnaissance et de toute question relative aux processus objectifs de la segmentation raciale, ramenée à une pure opération idéologique dans le sens le plus plat du terme. Deuxièmement, le livre de Sidi Moussa est construit sur une pensée absolument binaire n'admettant qu'une exclusion radicale entre race et classe. Entre les deux, il ne pourrait exister qu'une relation de substitution. Que réaliser cette substitution soit l'objectif des « entrepreneurs en racisation » est exact, mais cela ne justifie pas pour autant la pensée binaire des fétichistes de la classe. Enfin, sa nostalgie du vieux mouvement ouvrier dont il espère la résurrection dans son alliance avec les classes moyennes intellectuelles. Ce dernier point glorifiant le PC, les syndicats, etc., est soigneusement passé sous silence par les adeptes radicaux et communistes du livre. Pour une plus ample critique de ce dernier, voir sur le site de *des nouvelles du front* (*dndf*) et *Théorie communiste*, n° 26.

caractérisation : pourquoi se donne-t-elle comme « islamophobie » ?

L'islam est devenu le *marqueur* du racisme et comme toute idéologie, elle n'est pas un reflet mais fonctionne selon ses propres critères et déterminations qui organisent toute la perception du réel *et est donc elle-même réelle*, mais il n'en est pas l'objet propre et son origine. La dénonciation de l'islamophobie devient l'idéologie véhiculée par les radicaux de la démocratie, de *Mediapart* à certains anarchistes, mais aussi par la frange des descendants d'immigrés prétendant légitimement à des positions sociales supérieures. Ce sont les Arabes, musulmans ou non, athées, pratiquants ou non et quelle que soit l'intensité de la pratique religieuse, buvant des bières et jouant aux courses, qui sont désignés comme « musulmans ». L'« islam » est le nouveau nom posé sur le racisme anti-arabe. À partir du moment où le concept d'islamophobie est accepté, l'islam en tant que tel, comme religion, étant devenu l'objet non seulement patent mais aussi latent du racisme, devient incritiquable ainsi que l'idéologie décoloniale qui fait du conflit Occident/islam une contradiction fondatrice.

Si l'islamophobie est souvent intégrée comme telle par les personnes visées, c'est que le procès de constitution des assignations raciales est un processus objectif dans lequel *le racisé n'a pas le choix de son appellation* et même de sa lutte contre elle :

Il ne peut se définir sur des références internes et indépendantes, il doit le faire à partir des références que lui offre le système majoritaire. L'histoire récente des minorités en offre de bons exemples : le Black Power, le « féminisme », la « négritude » sont des systèmes d'opposition, des « réponses ». La violence de cette contrainte qui poursuit le minoritaire jusqu'à lui imposer les termes mêmes de sa révolte et le maintenir dans l'ornière d'une définition préétablie par la société qu'il conteste échappe trop souvent⁵⁷.

57 C. Guillaumin, *l'Idéologie raciste*, Éd. Folio-Gallimard, 2002, p. 125.

Si le « monopole de l'universel » est contesté à l'Occident, l'universalisme, lui, ne l'est pas, parce qu'il ne peut pas l'être, car il est objectivement ancré dans le mode de production capitaliste, et personne, aucune « culture », aucun territoire ne lui échappe. L'opposition à l'universalisme, à la modernité, devient une détermination de l'universalisme et de la modernité, car les deux demeurent la norme. La seule contestation possible consiste à chercher à construire une voie autonome vers les mêmes buts : « vous n'avez pas le monopole de l'universel et de la modernité » déclare, par exemple, en substance le « féminisme islamique ». Le piège est parfait.

L'universalité, c'est la « spécificité » du groupe dominant, cette « spécificité » du fait de sa nature est considérée comme une donnée implicite, destinée à demeurer non dite. Cela ne signifie pas que le « majoritaire » est un ensemble vide, en effet, il s'est toujours donné à lui-même toutes sortes de caractéristiques, mais qui étaient toujours celles du « progrès », de « l'universel », de « l'humanité », de la « civilisation » (le « majoritaire » est né de l'historicisation hiérarchique des sociétés instituée et constamment renouvelée par le mode de production capitaliste). Même lorsque ce groupe se donnait des caractéristiques, celles-ci faisaient qu'il se posait comme extérieur au rapport de différenciation. En fait, la constitution d'un « groupe majoritaire » s'effectue au travers de conflits dont l'enjeu est toujours l'homogénéisation au nom de critères mouvants liés aux « valeurs communes », à l'« histoire partagée », à la « mémoire », à l'« origine », à des intérêts économiques supposés communs, etc., de la population ainsi construite au profit des classes dominantes. Cette homogénéisation dissimule les conditions réelles dans les rapports de production selon la position que chacun.e y occupe (position de classe et position de genre). C'est ainsi que naissent les « groupes dominants » et autres « groupes majoritaires ». C'est un groupe qui doit rester absent, *mais cela ne va plus de soi*. Nous avons là le problème politique actuel du groupe dominant en France (et globalement en Occident) en ce qu'il est amené, malgré lui, à se définir. Quatre phénomènes ont changé la donne.

Premièrement, la présence massivement incontournable des descendants et descendantes de l'immigration irrémédiablement d'ici, mais toujours « autres » de par les transformations structurelles du mode de production capitaliste dans les années 1980 et le piège toujours ouvert de « l'intégration ».

Deuxièmement, la mondialisation qui fracture le groupe dominant de la norme en « perdants » et « gagnants » et qui impose aux « perdants » de se situer et définir sous les termes de la citoyenneté nationale *authentique*. C'est autour de la *politique* et de la *distribution* que s'organisent les luttes. Les luttes qui se déroulent dans le champ de la distribution désignent l'État comme le responsable de l'injustice. Cet État, c'est *l'État dénationalisé*, traversé par et agent de la mondialisation. *La « citoyenneté nationale authentique » tend à devenir une composante de l'idéologie sous laquelle est retravaillée la lutte des classes. Aux « perdants », il faut également ajouter les « gagnants » plus ou moins menacés, amenés à se situer sous les termes de l'universalité et du progrès inhérent à cette citoyenneté nationale, ce que révèle dans les enquêtes la propension à l'islamophobie des « classes moyennes éduquées ».*

Troisièmement, en France, les émeutes de 2005 ont ramené sur le devant de la scène les « classes dangereuses ». La décomposition de l'identité ouvrière et corollairement le fait que les générations succédant à celle des années 1950 et 1960 ne prennent pas la relève de leurs aînés, la « panne de l'intégration⁵⁸ » (Emmanuel Terray), font d'une partie de la fraction racisée de la force de travail une population surnuméraire. En tant que telle (surnuméraire), ses modalités de gestion, de surveillance, de domination et de contrôle s'étendent à l'ensemble du groupe, qui lui est assimilé selon les mécanismes de l'autonomie relative de la segmentation raciale, qui, s'enracinant dans les rapports de production, développe son propre espace d'efficacité avec ses critères et déterminations spécifiques.

Quatrièmement, la norme véritable, celle qui n'a pas à se nommer, l'absente qui n'est différente de rien, étant elle-même

58 Avec les réserves que nous avons formulées sur cette expression.

la référence, celle qui contient l'universel, la civilisation, l'humanité et le progrès, s'est scindée, renvoyant au besoin ses porteurs historiques (à l'époque ils n'avaient nul besoin de se nommer), les « citoyens authentiques », à un passé révolu. C'est ce qui fait tout basculer : *la norme a eu à se nommer*, mais la « norme qui se nomme » n'est qu'un moment subordonné de la norme non-dite : tous les individus sont égaux comme matière exploitable. C'est cette même norme qui est à la fois non dite et qui devient un ensemble de « valeurs à défendre ». Si l'essentiel est alors dans le « à défendre », c'est que dans l'idéologie sous laquelle opère cette uniformisation de l'humanité comme matière exploitable indistincte, *le référent demeure l'Occident* (l'Europe et les parties du monde culturellement assimilées), patrie de l'individu isolé. *Ce référent est à la fois nécessaire à la nouvelle norme et mis sous tutelle, relégué à la défense d'un passé à la fois « révolu » et référent moral nécessaire.* Si la norme est devenue duelle, son moment premier est celui de l'indifférenciation, qui n'a pas à se dire, mais ce moment qui demeure implicite, non-dit, différent de rien dans son abstraction, se heurte à toutes sortes de différences de niveau de développement, de valeurs et de modes de reproduction de la force de travail à résoudre en un tout qui reproduira les différences selon ses critères. Elle doit sortir de son abstraction (ne serait-ce que pour l'imposer) pour devenir force matérielle, elle le fait en se distinguant d'elle-même sous la forme de l'affirmation, de la défense et de l'expansion des modes d'existence et valeurs « occidentaux ». C'est ainsi qu'elle mène son combat sous une bannière, qui, si elle n'est pas celle de son moment premier, demeure cependant la sienne jusqu'à englober la dualité dans la promotion du multiculturalisme, si ce n'est du « plurinational ».

Quand le groupe construit comme dominant est amené (contraint) à se nommer dans les limites et les conditions que nous venons de voir, il le fait dans les termes de l'universalité, de la liberté individuelle, du progrès, de la laïcité, de la séparation du public et du privé, de l'État et de la religion, mobilisant pour la circonstance le droit des femmes et le *gay-friendly*. Bref, paradoxalement, s'il se nomme et se « particularise », c'est parce que la norme qu'il nomme n'est

qu'un moment d'une norme qui, elle, ne se nomme pas, mais qui, pour être absente, nécessite cependant ce moment d'elle-même qui se nomme et qui est son *battle dress*.

En France et, semble-t-il, dans l'ensemble du monde occidental, dans les conditions actuelles, la norme, qui se nomme et se particularise, crée, sous le nom de « religion musulmane » ou « islam », l'objet qui est son autre, admettant des nuances, des degrés de « civilisation », mais objet construit unique. « *L'islam représenterait tout ce que l'Occident n'est pas*⁵⁹. »

Ce qui a changé la donne, c'est la présence incontournable des immigrés et de leur descendance ; c'est la tendance à la formalisation des luittes contre le cours actuel du capitalisme dans le langage de la citoyenneté nationale authentique (peu de mouvements y échappent) ; c'est la nécessité pour la classe dominante de faire face à et de gérer une population racisée en partie surnuméraire. Mais si, à la suite de tout cela, la norme a été contrainte de se nommer et donc de se particulariser, c'est qu'elle-même avait changé. Que cette présence incontournable soit celle de personnes majoritairement « d'origine et de culture musulmanes » n'est pas une caractéristique indifférente dans le contexte des années 1970 à nos jours, dans cette France d'après les colonies.

Quand l'universalité devient le discours central de la norme devant se nommer, c'est la place des femmes qui devient son critère, sa « mesure », « la femme » est l'ultime obstacle que toute universalité et sa revendication doivent affronter. Sur la « question du voile », la norme qui se nomme, moment subordonné et interne de la norme toujours absente et non dite, joue parfaitement, au profit de cette dernière, son rôle de fer de lance et se conjugue harmonieusement avec elle. La focalisation sur « le voile » n'est pas un simple élément parmi d'autres de l'islamisation du racisme et de « l'universalité » de la norme, il souligne la place spécifique du corps des femmes dans les distinctions raciales : la « musulmane en péril » (ou qui lutte pour se libérer de « l'oppression des siens ») et donc « à libérer » est devenue une figure incontournable des

59 S. H. Razack, *La Chasse aux musulmans. Évincer les musulmans de l'espace public* (2008), Montréal, Lux, 2011, p. 142.

typologies racistes à côté du « dangereux musulman » et de l'« Européen civilisé⁶⁰ ».

La différence essentielle de contrôle et de reproduction de l'individualité qui distingue le mode de production capitaliste de tous les autres modes de production ou cultures qu'il intègre réside dans *l'individu isolé siège de la liberté de choix*. Depuis les débuts de la « modernité », la différence des sexes est cependant le petit caillou, le scrupule, persistant à l'intérieur de l'individualisme abstrait, elle est l'inquiétude intime et ultime au cœur de l'individu isolé et contingent. L'approche idéologique dominante dans le mode de production capitaliste consiste en un déni du problème que pose la relation entre un individu abstrait et la différence des sexes toujours considérée comme *résiduelle*. Dire « c'est moi qui choisis », jusqu'à la caricature performative *queer*, est conforme à l'individu existant comme étant l'individu isolé. Cette conformation assure *dans ces conditions* le plus de liberté pour la seule raison qu'elle coïncide avec l'individu de la société bourgeoise. Simultanément sont construites et stigmatisées comme arriérées les expressions de la domination des femmes attribuées à un manque de libre arbitre (le port du voile par contrainte explicite ou intériorisée) par rapport à toutes les expressions de cette domination qui, sur la base de ce libre arbitre, ne sont plus considérées que comme « résiduelles ».

Les politiques identitaires minoritaires sont contraintes d'adopter les critères mêmes de cette idéologie dominante parce que c'est *au même individu du mode de production capitaliste qu'elles s'adressent*, quels que soient les conflits et les compromis que cet individu de par son existence singulière doit négocier avec les autres et lui-même. En Europe et particulièrement en France, porter le voile, c'est négocier et trouver des compromis simultanément ou tour à tour avec la « République », avec la famille, la tradition, la religion, son indépendance, le travail et *avec les hommes*.

En s'insurgeant contre les signes d'un sexisme « étranger », notre société ferait la preuve qu'elle ne supporte pas le sexisme :

60 *Ibid.*

Nous nous défaisons sur l'Autre de ce qui fait désordre chez nous⁶¹.

Le port du foulard est un signe d'infériorité des femmes. C'est vrai. Mais est-ce le seul ?⁶²

Beaucoup, y compris hélas parmi les féministes, ne veulent reconnaître aucune *continuité*, aucun point commun entre le sexisme français et ce sexisme-là. Tout à coup, *la différence de degré – s'il y en a une – devient une différence de natures* [souligné par nous]⁶³.

Ce qui importe, c'est de poser la *continuité* générale du sexisme ; c'est très simple, mais c'est fondamental.

Ce sont souvent les mêmes contraintes aboutissant aux mêmes résultats (mariage, mise en couple, maternité, tâches ménagères, charge mentale, « care », acceptation d'un travail dévalorisé, « proies sexuelles ») qui là passent par la prescription ouvertement énoncée et ici par la médiation du « libre choix individuel » ou de l'acceptation résignée. On peut dire que la seconde branche de l'alternative est préférable d'autant qu'elle est le produit limité et résorbé des luttes féministes et « libertaires » de la période 68 en Occident. Mais surtout, il n'y a pas de choix possible car elle a pour elle la seule vraie universalité qui est une production historique du mode de production capitaliste. Le « plus de liberté » qu'elle représente ne tient qu'à sa conformité à la forme dominante de l'individualité devenue quasi exclusive. C'est *de fait* que le « libre choix » apparaît comme préférable dans la mesure où le sujet libre est pour tous le référent incontournable, car correspondant aux conditions existantes⁶⁴.

61 C. Delphy, « Une affaire française » in C. Nordmann, J. Vidal (dir.), *Le foulard islamique en question*, Éd. Amsterdam 2004 p. 65.

62 *Ibid.*

63 *Ibid.*, p. 67.

64 « Dans la représentation, les individus sont plus libres sous la domination de la bourgeoisie qu'avant, parce que leurs conditions d'existence leur sont contingentes ; en réalité, ils sont naturellement moins libres parce qu'ils sont beaucoup plus subordonnés à une puissance objective. » K. Marx, F. Engels, *L'Idéologie allemande*, *op. cit.*, p. 94-95.

Tout ce système d'assignations raciales au travers de la « culture » et de la « religion » se trouve paradoxalement légitimé par la pensée décoloniale comme résistance à l'« Occident », devenu pour elle (épistémiquement) le vrai nom du capitalisme. Cette pensée fournit un Grand Récit donnant une aura universelle au marquage identitaire culturel paraissant indélébile des segmentations et constructions raciales. La « colonialité » devient la clé de l'histoire du mode de production capitaliste, si ce n'est de l'histoire universelle.